

Autoroute Est-ouest

18 blessés dans une collision entre 02 bus près de Ain Defla

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7059 - LUNDI 16 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pêche

Vers une feuille de route pour les trois prochaines années

P04

Avec un PIB de 267 milliards de dollars
selon la Banque Mondiale

L'Algérie 3ème puissance économique africaine



Lire en page 03

P07

ORAN

Les poissons d'élevage hors de prix sur le marché
**Le consommateur pour la multiplication
des points de vente directe**

Déchets de rue

Négligence individuelle aux conséquences globales

Incendie dans une armoire électrique à Sidi El Bachir
03 victimes sauvées par les pompiers



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

APN

Journée d'étude mercredi sur la saisine parlementaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) organise, mercredi 18 décembre, en collaboration avec la Cour constitutionnelle, une journée d'étude sur "La saisine parlementaire", a indiqué samedi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette journée

d'étude portera sur "les aspects constitutionnels et juridiques relatifs au processus de saisine parlementaire et son rôle dans le renforcement du travail législatif", note le communiqué. A noter que cette rencontre aura lieu à 10h00 au niveau de la salle "Rabah Bitat", précise la même source.

Algérie-Angola

Une vingtaine d'accords de coopération en perspective



Une vingtaine d'accords de coopération seront signés prochainement entre l'Algérie et l'Angola, a annoncé samedi le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, à l'occasion de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "Nous nous apprêtons à signer une vingtaine d'accords de coopération (qui) concernent des domaines prioritaires que nous avons identifiés ensemble", a déclaré M. Attaf à la presse après avoir été reçu par le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçaves Lourenço. Le ministre a annoncé, dans ce même contexte, qu'une

réunion de la commission mixte algéro-angolaise devait se tenir prochainement et qu'un Conseil d'affaires sera créé afin de permettre une "interaction entre les communautés d'affaires algérienne et angolaise". L'objectif de ces démarches est, assure-t-il, de hisser le niveau de la coopération économique à celui des relations "excellentes" et "exemplaires" entre les deux pays. "Il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que les relations économiques ne sont pas à la hauteur de ce que nos deux pays souhaitent (...) C'est pour cela que nos deux ministères des Affaires étrangères travaillent d'arrachepied pour corriger cette anomalie", a soutenu M. Attaf. Sur le plan économique, "je crois que le potentiel (de coopération) est énorme", a-t-il assuré.

Session extraordinaire du Conseil national du FFS

La situation politique du pays et le bilan annuel du Secrétariat national au menu

Le Conseil national du Front des forces socialistes (FFS) a tenu, samedi à Alger, une session extraordinaire consacrée à la situation politique du pays et au bilan annuel du Secrétariat national. Présidant l'ouverture des travaux de cette session, tenue au siège du parti, le premier Secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a évoqué les développements géostratégiques que connaît le monde, soulignant l'importance de jeter les bases d'"un rempart inexpugnable face à toutes les tentatives d'atteinte à notre souverai-

neté et à notre unité territoriale". Il a, à cet égard, appelé à "faire preuve de vigilance et d'unité face aux polémiques stériles et aux manœuvres visant à semer la division et la discorde". Il est aujourd'hui nécessaire d'appeler toutes les forces vives du pays à œuvrer au renforcement de la souveraineté nationale "en se montrant capables de s'adapter en permanence pour construire un avenir sûr, à l'abri de toutes les turbulences géopolitiques et des influences extérieures", a soutenu le premier responsable du parti.

Réunion du Conseil des ministres de l'OPAEP

Arkab s'entretient au Koweït avec son homologue qatari



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, s'est entretenu, samedi au Koweït, avec le ministre d'Etat aux Affaires énergétiques du Qatar, Saad Bin Sherida Al-Kaabi, avec lequel il a évoqué l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment des hydrocarbures, ainsi que les perspectives de leur renforcement. Cette rencontre intervient en prélude de la 113e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), prévue dimanche dans

la capitale du Koweït, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné "l'excellence des relations historiques entre les deux pays, ayant été renforcées davantage ces dernières années grâce à la volonté politique sincère des dirigeants des deux pays". Présentant la stratégie de développement du secteur, M. Arkab a appelé les entreprises qataries à "continuer à investir dans les hydrocarbures et la pétrochimie, et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui offre de nombreux avantages aux investisseurs".

Sécurité et stabilité du pays

Le MSP appelle à s'opposer aux desseins des comploteurs

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif a appelé samedi à El Tarf, à "la conjugaison des efforts de tous pour préserver l'unité et les intérêts supérieurs de la patrie, et faire face aux défis en se dressant devant ceux qui cherchent à attenter à la sécurité et à la stabilité du pays". Les "circonstances délicates" que le monde traverse aujourd'hui appellent le peuple algérien à la vigilance face aux complots des parties rancunières, revanchardes et envieuses

qui complotent contre notre pays, a déclaré, en substance, M. Hassani Cherif en ouverture d'une conférence régionale des cadres de son parti, activant dans les wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Souk Ahras et de Guelma. Pour le président du MSP, l'Algérie, considérée comme "l'une des citadelles de la défense des causes justes dans le monde, notamment la cause palestinienne", est visée en raison de ses "positions fermes et de son soutien au droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination".

Manifestations du 11 décembre 1960

TAJ organise une conférence pour se remémorer l'histoire nationale

Le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) a organisé, samedi à Alger, une conférence à l'occasion du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Présidant l'ouverture de cette conférence, la présidente du parti, Fatima Zohra Zerouati, a mis en avant l'importance de "se remémorer l'histoire nationale à chaque occasion pour en tirer des enseignements", soulignant que "les manifestations du 11 décembre 1960 ont marqué une étape charnière qui a incarné le ralliement du peuple algérien à sa glorieuse Révolution de libération (...)

et contribué à l'indépendance et au recouvrement de la souveraineté nationale". Il est "essentiel" de méditer les différents événements historiques pour "relever les défis actuels" car l'histoire nationale est "le pilier fondamental sur lequel se construit l'avenir du pays", a soutenu Mme Zerouati. De son côté, le professeur d'histoire à l'Université d'Alger 2, Abderrezak Kechouane, a souligné "la nécessité de commémorer et de célébrer les différentes étapes de notre glorieuse histoire", rappelant "la grandeur de la Révolution de libération qui a défit la France coloniale".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Avec un PIB de 267 milliards de dollars selon la Banque Mondiale L'Algérie, 3ème puissance économique africaine

Par B.Kamel

Qu'est-ce qui fait que l'Algérie soit une puissance économique africaine? Comment et par quelles voies le pays a amorcé son virage économique? Nul doute que l'Afrique, continent en pleine mutation et très fertile par excellence en minerais et autres ressources énergétiques dont le pétrole et le gaz, a visiblement changé de stratégie économique et opéré sa mue. Le continent noir, et particulièrement les pays du Maghreb, ont saisi l'importance de diversifier leurs économies pour sortir de la dépendance énergétique mais c'est aussi une manière d'exploiter ses propres ressources, pour relancer l'économie, pour freiner les convoitises des puissances de l'étranger qui en font une solution durable à leurs stocks énergétiques. A présent, l'Afrique enregistre cinq géants économiques. Ces pays concentrent près de la moitié de leur PIB. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, de l'Algérie, du Nigeria et de l'Éthiopie. L'Algérie se distingue par sa stabilité et sa volonté de diversification. Avec un PIB de 267 milliards de dollars (selon la Banque Mondiale), l'Algérie se positionne comme dans le TOP 3 africain. Son secteur de l'agriculture qui contribue à hauteur de 15 % du PIB, s'avère prometteur et stratégique. Mieux, les start-up, le tourisme, l'investissement industriel avec les usi-

nes entre autres automobiles, de médicaments, de produits pharmaceutiques, de produits agroalimentaires, de métallurgies etc... sont autant d'atouts économiques. Cet élan n'a pas été rendu possible sans des mécanismes de réajustement et de relance de l'économie à travers la diversification des sources, l'attrait des investisseurs nationaux dont le privé et étranger, la révision de la législation de la monnaie et du crédit, la promotion de l'élevage agricole et des poissons, sans oublier les exportations des produits fabriqués localement et la réduction drastique de la facture des importations dont celle des véhicules et des médicaments notamment, sans oublier les énergies renouvelables et l'utilisation de l'énergie photovoltaïque dans plusieurs secteurs. Longtemps dépendante des hydrocarbures, la nation maghrébine investit donc massivement pour diversifier son économie. Agriculture, tourisme culturel, industrie manufacturière et énergies renouvelables sont autant de secteurs qui promettent un avenir radieux. En s'appuyant sur ses ressources naturelles, le pays finance une transformation profonde de son tissu économique. L'objectif ? Réduire la dépendance aux hydrocarbures et créer de nouvelles sources de croissance. Cette stratégie a porté ses fruits en Algérie. Le pays attire en effet de plus en plus d'investisseurs étrangers potentiels. Ces derniers sont séduits

et attirés par les facilités qui leur sont offertes. Il s'agit d'un marché de plus de 45 millions de consommateurs. C'est aussi grâce à la stabilité politique dont jouit l'Algérie alors que de nombreux pays vivent dans un climat d'insécurité chronique, marqué par une instabilité systémique à la fois politique, économique et sociale. Si l'Algérie est une locomotive, elle ne roule pas seule. Les quatre autres géants du continent affichent également des dynamiques économiques impressionnantes. L'Afrique du Sud, avec son secteur financier développé, le Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique ou encore l'Égypte qui mise sur le tourisme et l'industrie manufacturière, contribuent tous à la croissance économique du continent. Mais ce ne sont pas les seuls acteurs. Les 48 autres pays africains, bien que moins importants en termes de PIB, jouent un rôle essentiel dans la dynamique continentale. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est un signal fort de cette volonté d'intégration régionale et de développement économique. Les experts s'accordent à dire que l'avenir de l'Afrique est prometteur. Le continent dispose de ressources naturelles abondantes, d'une population jeune et dynamique, et d'un marché de plus en plus intégré. L'Algérie, au cœur de ce mouvement, a toutes les cartes en main pour devenir un acteur incontournable de l'économie mondiale.

Pour concrétiser les orientations du président de la République

Une dynamique diplomatique algérienne orientée vers l'Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a remis des messages aux présidents de l'Angola, de l'Ouganda et du Burundi au cours de visites officielles effectuées dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer les relations bilatérales avec les pays africains. Ces visites font suite aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les relations bilatérales au niveau du continent et d'optimiser le travail en commun et la coordination entre les pays africains. Dans le cadre de sa tournée africaine, M. Attaf a été reçu, samedi à Luanda, par le président angolais, pays frère, M. Joao Manuel Gonçaves Lourenço, auquel il a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "dont il a transmis les salutations fraternelles et fait part de la volonté de poursuivre leurs efforts communs pour ouvrir des perspectives plus larges aux relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays", précise un communiqué du ministère. La rencontre a permis d'"évoquer les différents aspects et axes des

relations privilégiées entre l'Algérie et l'Angola, ainsi que les moyens de leur imprimer une nouvelle dynamique en prévision des échéances bilatérales de haut niveau". "La rencontre a également été l'occasion d'examiner les principaux dossiers et questions à l'agenda de l'Union africaine et de souligner la pleine disponibilité de l'Algérie à apporter toute forme de soutien et d'appui au président Joao Manuel Gonçaves Lourenço durant son mandat à la présidence tournante de l'organisation continentale à partir du mois de février prochain". Par ailleurs, M. Attaf a été reçu, vendredi à Kampala, par le président de la République d'Ouganda, M. Yoweri Museveni auquel il a remis "un message de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles ainsi que sa volonté de poursuivre les efforts communs visant à hisser les relations algéro-ougandaises à de larges perspectives". La rencontre a été l'occasion de "passer en revue les résultats positifs obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises par les deux dirigeants, le président Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président Yoweri Museveni, lors de la visite d'Etat effectuée par ce dernier en Algérie en mars 2023". "Les principales questions

inscrites à l'agenda de l'Union africaine (UA) ont été abordées ainsi que les questions d'actualité continentale et internationale, notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés et la région du Proche-Orient en général, outre le processus de décolonisation au Sahara occidental". Attaf s'est également rendu au Burundi où il a été reçu, jeudi, à Bujumbura par le président de la République du Burundi, M. Evariste Ndayishimiye, auquel il a remis un message écrit du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont il a "transmis les salutations fraternelles ainsi que sa volonté de continuer à travailler de concert avec lui pour le renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays", lit-on dans un communiqué du ministère. La rencontre a permis "d'examiner les moyens de concrétiser la volonté commune des dirigeants des deux pays de promouvoir les relations entre l'Algérie et le Burundi, à travers la prise de mesures concrètes à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et de renforcer la coordination conjointe au sein de l'organisation continentale pour relever les différents défis auxquels les pays africains font face", ajoute le document.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

La B.M. reconnaît la solidité de l'économie algérienne

La Banque mondiale, le FMI ainsi que des rapports, émanant de la Central Intelligence Agency (CIA) américaine, sont unanimes quant aux performances que connaît l'économie algérienne. Même s'il reste beaucoup de choses à faire et trop de tares à réparer pour atteindre les cimes rêvées, de toute façon, l'économie algérienne serait, dans la bonne voie. La somme de ce progrès sera moissonnée d'ici quatre ou cinq ans, à condition de ne pas perdre les pédales en plein chemin. Il ne faudrait, surtout pas croire, dur comme fer, que l'on soit arrivé à destination. Le chemin est long, le but est encore loin, les embûches et les peaux de banane, ça ne manque pas, chemin faisant... Le système économique algérien aura besoin de l'instauration d'un service de sécurité spécialisé en affaires économiques qui sera chargé spécifiquement de protéger l'économie algérienne, de la main étrangère, comme de la main intérieure. D'ailleurs, sans la main intérieure, l'étrangère ne peut pas applaudir. Vous vous rappelez tous du massacre qu'avait subi le réseau industriel algérien, réalisé avec bravoure et défi, à l'époque du regretté président Boumediène. Ce réseau industriel a été taillé en pièces par les ennemis de ce pays à la faveur de l'étranger, à commencer par le fleuron de ce défi. Il s'agit du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Ce complexe avait à lui seul une longue et tragique histoire à raconter où le politique, l'économique et la haute trahison se trouvaient réunis dans un seul et volumineux dossier. Afin que ce genre de trucs ne se répète plus, il aura fallu que l'Etat mette en place un système de protection, en vue de parer contre les éventuels crimes qui pourraient être commis dans le système économique national... La concurrence économique mondiale est si acharnée que les coups bas et les plus vils machinations deviennent des réflexes normaux. Les jalousies, les envies et les concurrences malhonnêtes sont légion dans le monde de l'économie... donc, il faudra faire le nécessaire pour se maintenir en place respectablement parmi les grands de ce monde. Le nouveau régime en place, depuis 2020, paraît vouloir donner un bon élan à l'économie nationale et au développement de manière générale. Les dernières performances dont sont témoins des instances internationales crédibles, ne sont en fait qu'un pas pour commencer les mille pas, menant à la grande réussite. Ce sont les petites réussites, réalisées çà et là, qui vont converger vers la grande réussite finale. Saluons et continuons.

Sadaoui reçoit le S.G. du SNTE

Concertation sur les préoccupations socioprofessionnelles

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu, samedi à Alger, le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), et des membres de son Conseil national, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est tenue en présence de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de l'engagement du ministre de l'Education nationale d'organiser des rencontres avec les organisations syndicales agréées auprès du secteur, qu'il a pris lors de la prise de contact avec plusieurs responsables de ces organisations le 30 novembre dernier", ajoute le document. Le SNTE est le 7ème syndicat que M. Sadaoui a rencontré depuis le début des rencontres bilatérales le 5 décembre, le ministre ayant réaffirmé à cette occasion la nécessité de promouvoir l'action participative et d'être à l'écoute du partenaire social afin d'ouvrir la voie à "la concertation sur les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs du secteur pour une meilleure prise en charge dans le cadre de la législation en vigueur". Le ministre a rappelé "l'approche envisagée pour traiter les préoccupations soulevées par le partenaire social et les mesures nécessaires à leur prise en charge".

Pêche

Vers une feuille de route pour les trois prochaines années

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, samedi, une réunion de travail avec les armateurs et les professionnels de la grande pêche dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route pour les trois prochaines années, en vue de renforcer la production et d'assurer les produits à des prix raisonnables, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, consacrée à l'examen de nombre de questions en lien avec les efforts des autorités publiques visant à renforcer la production halieutique nationale et de pêche continentale, afin de garantir des produits halieutiques et aquacoles à des prix raisonnables au profit des citoyens, s'est déroulée en présence d'armateurs de thoniers et de chalutiers ainsi que de professionnels de la grande pêche, entre autres acteurs de ce domaine, précise le communiqué. Etaient également présents à cette réunion, le président-directeur général (PDG) de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP), le représentant de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), le représentant des services des Douanes algériennes, ainsi que des opérateurs économiques et des représentants des professionnels de la pêche, selon la même source. A cette occasion, plusieurs axes ont été abordés dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route visant le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture durant les trois prochaines années, notamment l'exploitation des permis de pêche dans le cadre des accords internationaux et les préparatifs en prévision de la saison de pêche du quota de thon rouge de l'Algérie en 2025. Autres points évoqués, le développement de l'activité de construction navale locale pour renforcer la flotte nationale de pêche, la possibilité d'actualiser les textes réglementaires relatifs à l'importation de navires de pêche d'occasion de moins de cinq ans afin de mieux répondre aux demandes des professionnels et aux objectifs fixés visant l'augmentation de la production nationale de poisson, outre le développement de l'aquaculture pour l'ériger en levier de la sécurité alimentaire, selon la même source. La réunion a, en outre, porté sur l'accompagnement et la garantie de la protection sociale aux professionnels de la pêche, l'activation des indemnités d'intempéries et de repos biologique, ainsi que la mobilisation des financements visant à promouvoir l'investissement dans le secteur de la pêche, conclut le communiqué.

Stratégie climatique de Sonatrach

Accord avec la DGF pour la création de « puits de carbone » naturels

Un protocole d'accord a été signé, mercredi dans la wilaya de Tipasa, entre le groupe Sonatrach et la Direction générale des forêts (DGF), portant sur un vaste projet de reboisement s'étalant sur une période de 10 ans, visant à planter plus de 423 millions de plants à travers le territoire national, en vue de créer des "puits de carbone" naturels certifiés, dans le cadre de la stratégie climatique du groupe public. Le protocole d'accord a été signé par le directeur central de la HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) de Sonatrach, Abdelkrim Ouamer et l'inspectrice générale à la DGF, Nedjma Rahmani, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et du wali de Tipaza, Ali Moulai. La cérémonie s'est déroulée, en présence du secrétaire général du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Abdelkrim Aouissi, du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi et du directeur général de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil. Les puits de carbone naturels seront créés à la faveur de vastes programmes de reboisement visant à équilibrer des émissions de gaz à effet de serre avec leur capacité d'absorption, ce qui contribuera à compenser les émissions générées des activités opérationnelles, tout en produisant des crédits carbone. S'étendant sur une période de 10 ans, ce projet couvrira une superficie forestière d'environ 520.000 hectares, répartis sur les différentes régions du pays, avec la plantation de 423 millions de plants, selon les explications fournies. Dans ce cadre, 300 millions de plants seront destinés au reboisement, 120 millions à la réhabilitation des paysages forestiers, et 3 millions au développement de l'agroforesterie. Avec un coût total estimé à 150 milliards de DA, ce projet structurant sera concrétisé à travers la mise en œuvre d'un projet pilote de deux ans, couvrant une superficie à déterminer en accord avec les parties concernées, sur la base d'une étude de faisabilité. Le projet pilote tend à permettre à toutes les parties concernées d'acquérir l'expertise nécessaire dans ce domaine, de maîtriser les mécanismes d'enregistrement, de certification et de génération des crédits carbone, garantissant ainsi les conditions nécessaires à la réussite et à la réalisation du projet selon les normes.

Dragage au niveau de 12 ports

Les opérations achevées au premier trimestre 2025

L'Entreprise algérienne de dragage des infrastructures portuaires et hydrauliques (ALDIPH) s'attèle à achever les opérations de dragage de 12 ports au premier trimestre de l'année 2025, a déclaré, samedi à Alger, le Directeur général de l'entreprise, Tewfik Boukerroum. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux d'une journée d'étude organisée par l'Aldiph sous le thème "Dragage des ports, enjeux et défis", M. Boukerroum a indiqué que les premières opérations prévues dans ce cadre se termineront fin décembre 2024, tandis que les opérations restantes seront achevées au premier trimestre de 2025. Les travaux de dragage du port de pêche et de plaisance de Beni Haoua (Chlef) "devront être achevés durant la dernière semaine de ce mois", tandis que les travaux au port de pêche et de plaisance de Boudis (Jijel) ont atteint un taux d'avancement de 95 %, et ceux en cours au port de Zemouri (Boumerdes) un taux d'avancement de 70 %, a détaillé M. Boukerroum. Ces opérations interviennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 décembre, relatives au lancement immédiat de l'opération de dragage des petits et moyens ports pour l'extraction du sable, par le biais du Groupe public des travaux maritimes (GTM), créé récemment, notamment des ports de Boudis à Jijel, de Bejaïa, de Annaba, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Cap Djinet, de Ténès et de Dellys. L'Entreprise "Aldiph", filiale du Groupe GTM, est en charge de ces opérations au niveau de 12 ports. A ce propos, M. Boukerroum a souligné l'importance des décisions du président de la République relatives à la création du groupe GTM et au lancement du dragage des ports, ce qui a per-



mis, a-t-il dit, de lancer l'élaboration d'un programme spécial de renouvellement et de modernisation du matériel d'Aldiph, "en vue de se préparer aux défis à venir". Le directeur des travaux publics de la wilaya de Jijel, Slimane Khelafa, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'un budget de 130 millions de DA a été alloué à l'opération de dragage de près de 30.000 mètres cubes de sable accumulé au port de Boudis, ajoutant que cette opération facilitera le trafic des navires à l'entrée et à la sortie du port. Lors de cette jour-

née d'étude, organisée à l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP), les mesures nécessaires devant être prises pour faire face au phénomène d'ensablement des ports, généralement provoqué par les courants marins, entre autres facteurs naturels, ont été présentées. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de l'utilisation des technologies modernes dans les opérations de dragage, en vue de préserver la profondeur des voies navigables et de garantir la fluidité du trafic maritime.

Foncier économique

L'AAPI passera à la vitesse supérieure dès 2025

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué, samedi à Alger, que l'agence passera dès 2025 à la "vitesse supérieure" dans le traitement des demandes de foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement et renforcera son portefeuille foncier par la mise à disposition d'assiettes suffisantes. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue de la première Rencontre nationale des directeurs des guichets uniques, placée sous le thème "Pour une plus grande efficacité au service de l'investissement et des investisseurs", M. Rekkache a précisé que l'AAPI avait amorcé une nouvelle étape dans la gestion du dossier de l'investissement à travers la gestion du dossier du foncier économique, soulignant qu'à partir du 1er janvier 2025, l'agence "passera à la vitesse supérieure dans le traitement des demandes de foncier et renforcera son portefeuille foncier par la mise à disposition d'assiettes suffisantes et la création de nouvelles zones industrielles et d'activités afin de répondre à la forte demande sur le foncier économique". Pour atteindre les objectifs escomptés, le Directeur général mise sur la poursuite des efforts de simplification des procédures pour un traitement plus flexible et plus rapide des demandes des investisseurs, en insistant sur la nécessité d'éliminer les obstacles bureaucra-

tiques et de veiller à garantir la transparence et l'égalité de traitement pour "cibler les investissements rentables pour l'économie nationale et les investisseurs sérieux et en finir avec la spéculation". Il importe aussi de "faire connaître les opportunités d'investissement à travers des campagnes intensives et ciblées s'appuyant sur des études précises mettant en avant le potentiel économique des différentes wilayas du pays", selon M. Rekkache, qui a souligné l'importance de "la mise à niveau des ressources humaines pour garantir des services de qualité répondant aux exigences des investisseurs et aux normes internationales". Pour le Directeur général de l'AAPI, la prochaine étape exige un travail collectif et une mobilisation totale pour drainer de nouveaux investissements et atteindre l'objectif ambitieux de la concrétisation effective sur le terrain de 20.000 projets d'investissement à moyen terme. Concernant la rencontre, qui s'est déroulée en présence des Directeurs généraux des Douanes, des Impôts et du Domaine national, des présidents des groupes publics, de représentants de différents départements ministériels et d'experts algériens et internationaux, M. Rekkache a fait savoir qu'"elle intervient dans le cadre des efforts continus visant à renforcer l'efficacité de l'agence, qui a réalisé des progrès substantiels dans le développement de ses services et l'amélioration de ses performances".

Médecine nucléaire

Renforcer le système de santé grâce aux technologies de pointe

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, samedi à Alger, que l'Algérie était pleinement consciente de l'importance d'utiliser les applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans le domaine médical, ajoutant que ces applications ont un rôle pivot dans l'amélioration de la prise en charge de certaines maladies comme le cancer, et le renforcement du système de santé, grâce aux technologies de pointe. A l'ouverture des travaux de la première Conférence internationale sur la médecine nucléaire, M. Arkab a souligné, dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, que l'Algérie était engagée à promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le secteur de la santé, notamment dans les domaines de la médecine nucléaire, à l'instar de la radiothérapie et de l'imagerie médicale, précisant que ces applications "ont un rôle pivot dans l'amélioration de la prise en charge de certaines maladies comme le cancer, et le renforcement du système de santé grâce aux technologies de

pointe". "L'Algérie est pleinement consciente de l'importance d'utiliser les applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans le domaine médical, en veillant au strict respect des normes internationales", de même qu'elle œuvre au renforcement de son rôle régional dans l'utilisation responsable de la technologie nucléaire comme outil d'appui au développement durable", a-t-il indiqué. "L'Algérie investit d'importantes ressources financières et humaines dans le développement de la médecine nucléaire, à travers la création et l'exploitation d'infrastructures spécialisées, à l'instar des centres de recherche nucléaire de Draria (Alger) et de Birine (Djelfa) pour la production locale d'isotopes médicaux radioactifs, ainsi que la modernisation des structures médicales, l'acquisition d'équipements sophistiqués et la formation d'experts en collaboration avec les instances internationales, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)", a poursuivi le ministre. Malgré les défis liés aux coûts des infrastructures et au manque de compétences qualifiées, selon M. Arkab, l'Algérie poursuit ses efforts pour garantir l'accès

aux soins de santé reposant sur la technologie nucléaire, tout en réduisant sa dépendance aux importations, afin d'atteindre une autonomie nationale dans ce domaine stratégique. Et d'ajouter que "l'Algérie aspire à renforcer son rôle d'acteur régional, à travers le partage de son expertise et la mise à disposition de ses infrastructures pour la formation dans le domaine de la médecine nucléaire au profit des pays voisins, contribuant ainsi au renforcement de la coopération régionale et internationale visant à améliorer l'accès aux traitements anti-cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire". Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le choix de l'Algérie comme pôle abritant des centres d'excellence dans le cadre de l'initiative Rays of Hope (+RoH+) de l'AIEA vient attester la compétence de son infrastructure et de son expertise en matière des techniques de médecine nucléaire, affirmant que cette initiative consolide les efforts de l'Algérie, non seulement pour améliorer la prise en charge des maladies graves, mais aussi pour favoriser l'autonomie régionale en matière de technologies médicales.

Vaccin contre la grippe saisonnière

Quelque 2 millions de doses sur le marché depuis septembre

Quelque 2 millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été mises sur le marché depuis septembre dernier, a affirmé, samedi à Constantine, le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji. Cette quantité a permis de "répondre rapidement aux besoins des citoyens au titre de la campagne de vaccination de la saison en cours contre la grippe saisonnière", a ajouté M. Hadji qui effectuait une visite de travail et d'inspection, dans la wilaya de Constantine aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Après avoir inspecté les installations techniques et les moyens technologiques utilisés

pour la production de ce vaccin au sein de l'unité Saidal de Constantine, le ministre délégué a souligné, dans une déclaration aux médias, que cette unité de production qui assure l'approvisionnement du marché en plusieurs produits pharmaceutiques, a "produit pour la première fois depuis l'indépendance un vaccin contre la grippe saisonnière, en partenariat avec un partenaire étranger". Hadji a ajouté qu'au terme du transfert de technologie actuellement en cours avec ce partenaire étranger, Saidal "assurera localement la production de vaccins, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser la sécurité sanitaire nationale". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Re-

cherche scientifique, et le ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, avaient visité, dans la matinée, le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, ainsi qu'une start-up versée dans l'analyse cellulaire (plateforme technologique protéomique) et une station expérimentale de recherche dans le domaine agricole (légumineuses, blé, légumes, fruits...). La délégation ministérielle a également visité, toujours au CRBT, une exposition de start-ups où des certificats de localisation ont été remis à de jeunes start-uppers, avant de poser la première pierre d'une nouvelle unité de production de médicaments hormonaux, relevant des Laboratoires du Groupe LDM, à El Khroub.

Aéroport international d'Alger

Plus de 10 millions de voyageurs prévus durant l'année 2024

Le président directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a révélé que le trafic des voyageurs à l'Aéroport international d'Alger dépassera les 10 millions de personnes d'ici la fin de l'année 2024, grâce aux facilitations décidées par les hautes autorités du pays dans le domaine du transport aérien. Intervenant lors de la 2e édition de la Conférence économique, organisée, jeudi, sous le thème "Les défis économiques mondiaux", M. Mediouni a affirmé que "plus de 10 millions de voyageurs sont prévus d'ici la fin de l'année 2024", grâce aux faci-

litations instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine du transport aérien, notamment celles destinées à encourager la communauté algérienne établie à l'étranger à venir dans leur pays, outre les simplifications des procédures d'obtention du visa au bénéfice des étrangers. Par ailleurs, l'Aéroport d'Alger vise à "devenir un hub régional grâce à ses atouts, notamment au regard de la position stratégique de l'Algérie proche de l'Europe, faisant d'elle un transit principal pour le transport des voyageurs et des marchandises dans le monde". Pour ce faire, M. Mediouni a insisté sur la nécessité de "généraliser la numéri-

sation des services de l'aéroport et d'intégrer des applications d'intelligence artificielle afin d'optimiser les opérations quotidiennes tout en garantissant le confort et la sécurité aux voyageurs". A cette occasion, le même responsable a mis en avant l'importance que son établissement accorde à l'amélioration continue de la qualité des services fournis au niveau du plus grand aéroport en Algérie. Il a annoncé, à ce titre, l'introduction de nouveaux services à l'instar des salles d'allaitement répondant aux normes sanitaires, la création de zones de Duty-Free ainsi que d'autres facilitations à même de faire de l'aéroport une destination mondiale.

Autoroute Est-ouest

18 blessés dans une collision entre 02 bus près de Aïn Defla

Dix-huit personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de Djellida à Aïn Defla, a indiqué samedi un communiqué de la Direction de wilaya de la Protection civile. Le Centre de secours routier de la Protection civile, appuyé par l'unité principale, l'unité de Djellida et le centre avancé d'Aïn Defla, est intervenu aux environs de 23h50 de la nuit dernière, suite à un accident de la circulation survenu au lieu-dit "village agricole de Djellida" sur l'axe de l'autoroute Est-ouest, en direction de l'Est, a ajouté le communiqué. Il s'agit, selon la même source, d'une collision entre 02 bus, l'un transportait l'équipe de basketball de la commune de Sidi Omar (wilaya de Tipasa), et l'autre est un transport de voyageurs de la ligne El Bayadh-Alger. L'accident a causé des blessures à 18 personnes qui ont été assistées sur place avant leur transfert à l'hôpital de Khemis Miliana. Les interventions ont nécessité la mobilisation de 27 agents de la Protection civile, tous grades confondus, 05 ambulances et 02 véhicules anti-incendie, a précisé le même communiqué.

Emigration clandestine

Arrestation de 10 individus et saisie de 07 embarcations

Le Service de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains créé par la Gendarmerie nationale a démantelé deux réseaux criminels de trafic de migrants à Alger, arrêté 10 individus et saisi 07 embarcations, a indiqué samedi un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, notamment en lien avec la migration clandestine, le Commandement de la Gendarmerie nationale a créé une unité spécialisée dans la lutte contre cette activité criminelle à travers l'ensemble du territoire national. Il s'agit du Service de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains", a précisé le communiqué. "Grâce à la coordination permanente et continue avec les autres structures et services opérationnels, notamment la brigade de recherche et d'investigation de Bir Mourad Raïs et les brigades territoriales de la Gendarmerie nationale d'Alger Plage et d'Aïn Taya, 03 affaires ont été traitées après des investigations et l'activation des renseignements, concernant l'organisation de traversées clandestines, la plupart dans le cadre du trafic de migrants puni par le Code pénal", selon la même source.

Patients de la CNAS nécessitant des soins à l'étranger

Air Algérie offre une réduction de 30%

Un accord de coopération a été signé entre Air Algérie et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) portant réduction de 30% sur les billets pour les patients de la CNAS nécessitant des soins à l'étranger, ainsi que pour leurs accompagnateurs, a annoncé samedi dans un communiqué la compagnie nationale aérienne. Air Algérie s'engage aussi, en vertu de cet accord, à garantir pour cette même catégorie, une inscription prioritaire sur les listes d'attente en cas de vols complets, afin de faciliter le déplacement des patients transférés, selon la même source. L'accord prévoit également de mettre en place une antenne au siège de la CNAS pour assurer un traitement efficace des demandes de services (réservations, billetterie, informations, etc.) et faciliter les échanges entre les deux entités. "Cet accord reflète la vision partagée entre Air Algérie et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés en matière de coopération durable, et souligne l'engagement citoyen de la compagnie aérienne nationale qui œuvre pour soutenir toutes les catégories de la société", est-il souligné dans le communiqué.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER

DR BENZERDJEB

AIN TEMOUCHENT

NIF n° : 000546019003450

المؤسسة الإستشفائية

الدكتور بن زرجب

عين تموشنت

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES
MINIMALES N°07/2024**

L'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb à Ain Témouchent lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à l'approvisionnement en denrées alimentaires concernant les lots suivants :

- Lot n°01 : Alimentation générale.
Lot n°02 : Viande blanche et œufs.
Lot n°03 : Fruits et légumes.

Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre attache avec le bureau du marché de l'Etablissement Hospitalier Dr BENZERDJEB d'Ain Témouchent.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée le 15ème jours à partir de la première parution de cet avis, le dépôt à 12h00.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00.

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppe, celle de l'extérieur portant la mention.

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission
D'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Condition d'éligibilité

Le présent avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimales est adressé à tous les fournisseurs grossistes ou détaillants concernées disposant des capacités techniques, juridiques et réglementaires conforme à la réglementation algérienne, pour l'exécution du cahier des charges.

Le soumissionnaire doit présenter un registre commerce électronique dans l'activité.

Le soumissionnaire doit présenter aux moins deux attestations de bonne exécution de même nature délivrées par le maître d'ouvrage publics.

Le soumissionnaire qui ne présente pas les conditions d'éligibilités sera écarté d'office

Accompagnées des pièces exigées dans le cahier des charges.

01/Offre technique doit contenir : les documents suivants :

- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « LU ET ACCEPTE »

02/Le dossier de candidature contient : les documents suivants

- ✓ La déclaration de candidature remplie, signé, cachetée et datée
- ✓ La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée
- ✓ L'extrait de rôle de l'entreprise datant de 03 mois (ou avec échéancier) à avec toutes les impositions
- ✓ L'attestation de mise à jour CNAS ou CASNOS
- ✓ Les bilans comptables des trois (03) dernières années ou C20.
- ✓ Le registre de commerce
- ✓ L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2022 ou 2023(pour les personnes morales) année 2024.
- ✓ Le numéro d'identité fiscal (NIF)
- ✓ Le statut de la société éventuel (dans le cas d'une personne morale)
- ✓ Attestation de solvabilité bancaire.
- ✓ Le C.P.S rempli, signée, cachetée et datée
- ✓ Planning de livraison
- ✓ Mémoire justificatif

03/L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- ✓ La lettre de soumission remplie, signé, cachetée et datée
- ✓ Le bordereau des prix unitaires remplie, signé, cachetée et datée
- ✓ Le détail quantitatif et estimatifs remplie, signé, cachetée et datée

La validité de l'offre est fixée à 105 jours à compter de la 1^{er} publication de l'appel d'offre.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique le jour ouvrable après l'expiration du délai de préparation des offres le quinzième jour à 14h.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015646 16.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 40801500048023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 27 et 30/07/2023 sur les quotidiens LE CARREFOUR D'ALGERIE et الجمهورية Concernant:

Entretien de la signalisation routière et élimination des points accidentogènes - exercice 2023

*Fourniture et pose 3,5 km de la glissière de sécurité métallique sur RN

RN90 Du PK 149+100 au PK 175+900 sur diverses sections

RN 04 Du PK 215+000 au PK 228+300 sur diverses sections

RN 04 Du PK 273+650 au PK 274+600 sur diverses sections

RN90A Du PK 63+000 au PK 63+800 sur diverses sections

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres futé conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE RETENUE	Note Tech	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION	DELAIS	OBSERVATIONS
ESR KOUADRI ROUTES NIF 15919400036459	54.00	27.548.500.00 DA	50 JOURS	OFFRE MOINS DISANTE QAULIFIE TECHNIQUEMENT

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire a prendre connaissance des résultats détaillés (par écrit) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015634 16.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA D'AMMI MOUSSA

COMMUNE D'EL-OULDJA

Matricule Fiscal :098448365143118

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément a la loi n° 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2024 paru dans Les journaux " بونا " et "LE CARREFOUR D'ALGERIE" le 19/11/2024 relatif à:

AMENAGEMENT ET REVETEMENT DU CHEMIN RELIANT ENTRE HAI CHAHID OUDHANE MOHAMMED ET HAI CHAHID DRIDER TAYEB SUR 800 m COMMUNE EL OULDJA

Qu'à l'issue de jugement technique et financier des offres en date du 03/12/2024 ;le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise	Montant TTC (DA)	Délai de réalisation	Matricule Fiscal	observation
AMENAGEMENT ET REVETEMENT DU CHEMIN RELIANT ENTRE HAI CHAHID OUDHANE MOHAMMED ET HAI CHAHID DRIDER TAYEB SUR 800 m COMMUNE EL OULDJA	EURL BELMOKADEM MOURAD	21 568 750.00	03 mois	000548016267382	La seule offre Qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux nationaux auprès de la commission communale des marchés publics.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015625 16.12.2024

Prix hors champ des poissons d'élevage sur le marché malgré une production fertile?

Le consommateur pour la multiplication des points de vente directe

Par B. Kamel

« La nouvelle politique du secteur des ressources halieutiques ces dernières années s'appuie certes sur l'amélioration des conditions des pêcheurs artisanaux et des aquaculteurs mais pour autant, la production des poissons reste faible et en deçà de répondre à la demande » ont constaté récemment des experts de la filière à Oran. La production des poissons d'eau douce dont l'objectif est d'atteindre 12.000 tonnes à la fin 2024 et 100.000 tonnes en 2030 semble à des égards être contrariée par les difficultés liées principalement à la distribution sur le marché de la consommation en raison des faibles quantités mises à la consommation malgré l'abondance de la «récolte». Sur le marché d'Oran, il est en effet constaté ces dernières semaines peu de variétés de poissons d'eau douce et de l'aquaculture ce qui, a priori, laisserait sceptiques plus d'un parmi les consommateurs qui s'attendent à une florissence de la production, fait remarquer un opérateur. Faute d'un recensement et d'un diagnostic en amont et à la source de la situation, le secteur de la consommation traverse «une mauvaise passe» en dépit de quantités impor-



tes prétendument produites et distribuées sur le marché en raison des prix pratiqués par les commerçants et par les mandataires. L'expert en question pose deux questions: «Oran compterait combien d'aquaculteurs et de pêcheurs artisanaux en 2024?» et «Quel serait aussi la quantité réelle de la production mise sur le marché?»

Par ces temps où évolue la situation sur le marché de la consommation et eu égard notamment aux prix qui plafonnent les 1000 da, il ne serait pas certains que l'offre puisse un jour être accessible voire clémente au portemonnaie des acheteurs tant une revue des mécanismes de la distribution sur le marché s'impose

à plus d'un titre. Une politique de distribution judicieuse et équitable entre les «Gros consommateurs» que sont les restaurants et les établissements touristiques et autres opérateurs dédiés et d'une part les «Petits consommateurs» notamment les ménages pour mettre un terme au favoritisme. Le consommateur «lambda» dont le revenu mensuel se rétrécit de plus en plus et n'arrivant pas à faire face au pouvoir d'achat actuel en raison de la conjoncture économique, ne cesse de plaider en faveur d'une multiplication des points de vente «directe» des poissons d'élevage, du producteur au consommateur afin de faire fléchir les prix à l'achat.

Centre de formation agricole

Les bonnes pratiques de l'agriculture biologique au centre d'une session de formation

Les bonnes pratiques de l'agriculture biologique ont constitué le thème principal de la deuxième édition d'une session de formation lancée, mardi au centre de formation agricole relevant de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) à Oran, avec la participation de plus de 25 professionnels du secteur. Cette session de deux jours, organisée sous le slogan «Pour une agriculture sûre et durable», est initiée par la Fédération algérienne des consommateurs, en collaboration avec le centre de formation et de conseil «Afak Control», ainsi que le bureau de conseil «Dahlia», sous le haut patronage du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie et du wali d'Oran, indique-t-on. L'objectif de cette rencontre est de doter les participants de connaissances et de compétences leur permettant de comprendre les bases scientifiques et pratiques de l'agriculture durable et d'appliquer ces notions sur le terrain pour améliorer la production agricole, tout en préservant l'environnement et la santé publique, a souligné Souad Belarbi, représentante de la directrice de l'Environnement de la wilaya d'Oran. Dans son allocution, Mme Belarbi, également cheffe du service de l'environnement industriel à la même direction, a précisé que le programme de formation permettra de découvrir des méthodes modernes de production durable utilisant des techniques innovantes en agricul-

ture biologique et des technologies intelligentes pour l'irrigation, tout en réduisant l'usage des produits chimiques. «Réaliser une agriculture sûre et durable nécessite une collaboration commune entre agriculteurs et chercheurs», a notamment déclaré Mme Belarbi. De son côté, la directrice des services agricoles, Drâaou Djamilia, a affirmé que l'Algérie dispose de grandes potentialités naturelles pour développer cette forme d'agriculture, notamment grâce à la diversité climatique qui offre des conditions propices pour diverses cultures, telles que les légumes, les céréales, les arbres fruitiers, ainsi que la fertilité des sols. Mme Drâaou a également évoqué les initiatives en Algérie visant à promouvoir l'agriculture durable et à encourager les pro-

jets contribuant à la protection de l'environnement. Elle a mentionné le soutien de certaines organisations et initiatives privées en faveur des agriculteurs souhaitant passer à l'agriculture biologique, ainsi que leur participation à des salons internationaux pour promouvoir les produits biologiques algériens, notamment les dattes et l'huile d'olive. La directrice des Services agricole a, d'autre part, mis en lumière l'expérience d'Oran dans le domaine de l'agriculture biologique, notamment dans la production de tomates, soulignant le rôle de l'inspection de la wilaya pour la protection des plantes et de la Station régionale de protection des végétaux (SRPV) dans l'utilisation de méthodes biologiques pour lutter contre la mineuse de la tomate.

Incendie dans une armoire électrique à Sidi El Bachir

03 victimes sauvées par les pompiers

Pour des causes qui restent inconnues pour l'heure, un incendie s'est déclaré dans une armoire électrique, au rez-de-chaussée d'un bâtiment de 07 étages, dans la localité de Sidi El Bachir, commune de Bir El Djir. Le bâtiment en question est situé au lieudit Hai 1.600 logements. Le pire a été évité de justesse, suite à l'intervention à temps des pompiers, ce qui a permis d'empêcher la propagation des flammes, vers les appartements. Selon une source bien informée, 03 victimes ont été enregistrées lors de l'intervention des secouristes. Les victimes, souffrant de difficultés respiratoires, ont reçu les premiers secours sur les lieux de l'incendie puis évacuées vers les services des urgences de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er Novembre 1954. On apprend aussi qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet incendie. Il faut dire que le problème des incendies dans les placards électriques, à l'intérieur des bâtiments, est généralement causé par des comportements irresponsables de certains habitants.

A.Kader

Déchets de rue

Une négligence individuelle aux conséquences globales

La ville d'Oran pourtant réputée pour son attrait touristique est victime de l'incivisme et de l'indifférence de ses habitants. La ville est envahie par les ordures et les immondices dans chaque coin. Ce manque d'hygiène est particulièrement visible et met en lumière des défaillances multiples dans la gestion des déchets et l'entretien des espaces publics; la plupart de nos rues, quartiers et cités, et sur tout l'ensemble de nos villes, sombrent dans une espèce de puanteur, avec une odeur nauséabonde rendant nos rues infréquentables. Si l'incivisme est une réalité à Oran, il n'en demeure pas moins que l'absence des équipes de balayage des rues et des trottoirs a aggravé la situation environnementale de la ville et ses agglomérations. Dans chaque coin, des tas de débris, sachets, cartons, bouteilles, tout est jeté pêle-mêle et abandonné au gré du vent qui se charge de les semer à son tour. Les ordures gagnent de plus en plus les ruelles et même les grands boulevards où des tas de détritus, de gravats, de branches d'arbres, sont jetés n'importe où. El Bahia est sale dans certains coins surtout au niveau des marchés de fruits et légumes où tout sombre dans la saleté et l'invasion des places publiques et marchés par l'informel n'est pas faite pour arranger les choses. Cette anarchie a fait d'Oran une véritable décharge publique à ciel ouvert. Le débat sur la propreté des villes est toujours d'actualité. "Ce n'est pas seulement la responsabilité de l'Etat à nettoyer nos ruelles et quartiers", a déclaré M.Abdesslem Gherbi, un habitant d'une ruelle résidentielle à Boulanger. Certes, les autorités de la ville se doivent de prendre le problème en charge mais il n'en demeure pas moins que le citoyen est censé donner l'exemple car au cœur de cette problématique apparaît l'incivisme criard des habitants dont les comportements sont à l'origine de la dégradation de l'environnement et du cadre de vie. En dépit des moyens importants déployés par les services communaux, dédiés au déblaiement des ordures et au nettoyage des rues, la saleté reste visible notamment dans les rues et boulevards des quartiers comme Chollet, Raz El Ain, Les Amandiers, Brunie... Et plusieurs autres où l'absence de balayage est flagrante tandis que la collecte des ordures laisse à désirer, faute de contrôle et de suivi de la part des services de voirie des communes, causant un désagrément considérable aux citoyens et surtout aux vacanciers et touristes en période estivale. Youcef Chaibi

Chambre à oxygène hyperbare du CHUO 100% de réussite dans la prise en charge des intoxiqués au monoxyde de carbone

Un taux de réussite de l'ordre de 100% est enregistré au CHUO en ce qui concerne le traitement des personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone avec la chambre à oxygène hyperbare, a indiqué, mercredi, le chef de service des UMC au niveau de cet établissement, le Pr Nabil Tabet Aouel. «Nous avons pris en charge, depuis la mise en service de cette chambre, en janvier 2022, une vingtaine d'intoxiqués au monoxyde de carbone dans un état grave, avec un taux de réussite de l'ordre de 100%», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation sur les intoxications au monoxyde de carbone, organisée au CHUO. Ce spécialiste a fait savoir que des patients de différentes régions du pays sont pris en charge pour différentes atteintes et pathologies, grâce à la chambre à oxygène hyperbare. «Les cas traités au niveau de cette chambre sont nombreux et variés, notamment le pied diabétique, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les plaies ne cicatrisant pas, les intoxications au monoxyde de carbone et les accidents de plongée, ce sont là les maladies les plus courantes que nous rencontrons», a-t-il précisé. «Nous enregistrons des évacuations régulières des wilayas côtières, du centre, de l'est du pays et de l'ouest, victimes de syncopes au cours de plongées sous-marines», a-t-il indiqué, ajoutant qu'une trentaine de cas de ce genre ont été traités avec succès. Depuis sa mise en service, pas moins de 3.700 séances thérapeutiques ont été réalisées, a fait savoir le Pr Tabet Aouel.

Nâama

La résistance populaire reflète le rejet de la domination coloniale

Des participants à un colloque national sur "La résistance de Cheikh Bouâmama et sa symbolique historique", organisé mercredi à Nâama, ont mis en avant le rôle de la résistance populaire comme une des étapes clés du combat et de la lutte du peuple algérien contre l'une des puissances coloniales les plus redoutables, reflétant ainsi sa nature résolument opposée à la domination coloniale et son aspiration à l'indépendance. Lors de cette rencontre, organisée par le département des sciences humaines (section Histoire) du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama, dans le cadre des activités commémoratives du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, les intervenants ont abordé les différentes étapes marquantes de la résistance de Cheikh Bouâmama (1881-1908) ainsi que les autres résistances successives menées par le peuple algérien dès le début de la colonisation française. Des professeurs d'histoire de plusieurs universités du pays ont unanimement souligné le refus du peuple algérien de se soumettre au colonisateur français et son adaptation constante dans ses méthodes de combat, passant de la résistance populaire à la glorieuse Révolution de libération nationale, en s'appuyant sur la voie de la lutte armée. Le professeur d'histoire Delbaz Mohamed, de l'Université de Saïda, a souligné que Cheikh Bouâmama (1833-1908) a mené, pendant plus de 20 ans de résistance contre le colonisateur français dans la région du Sud-ouest du pays, de nombreuses batailles. "En dépit de la mobilisation sans précédent de l'armée française, supérieure en armes et en effectifs, sa répression brutale des populations locales, la résistance de Cheikh Bouâmama a eu un impact significatif en organisant les tribus pour affronter l'ennemi et contrecarrer ses plans expansionnistes visant à s'emparer du sud du pays", a déclaré l'intervenant. De son côté, le chercheur Bensifi Azzeddine, de l'Université de Khenchela, a évoqué la bataille de "Aïn Tazine" ou "Moulag" (19 mai 1881), lors de laquelle l'armée française a subi, selon des rapports militaires français, des pertes estimées à environ 300 soldats tués. Cette bataille est considérée comme un tournant ayant ouvert la voie à d'autres événements marquants de la mémoire nationale, contribuant à contrecarrer les plans expansionnistes des forces d'occupation française. La région du sud-ouest algérien a connu à cette époque une phase décisive marquée par des affrontements armés et des embuscades tendues par les moudjahidine, les partisans et les sympathisants de Cheikh Bouâmama, que certains historiens ont surnommé "le deuxième Abdokader algérien", dans des lieux tels que "Taghit", "Djenane Eddar", "El-Moungar", et d'autres, a-t-il souligné. Ces affrontements ont également jalonné le parcours de ce leader emblématique vers le Tell, a ajouté le même chercheur.

Tlemcen

Campagne de suspension des maires et membres d'APC

Dans le cadre de la préservation des droits des citoyens et de la crédibilité de l'Etat, deux membres de la commune de Sidi Abdelli ont été suspendus de leurs fonctions. Parallèlement, le wali a également pris des mesures contre les maires de Souk Tlata et de Ghazaouet, les suspendant de leurs fonctions respectives. De plus, un membre de la commune de Souahlia a été placé sous contrôle judiciaire. Suite à des poursuites judiciaires, deux autres membres ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 50.000 DA chacun. Par ailleurs, le secrétaire général de la Commune de Maghnia a été relevé de ses fonctions et remplacé par un autre fonctionnaire assurant l'intérim. Cette campagne de suspension met en lumière la détermination des autorités locales à combattre la corruption et à garantir la transparence dans la gestion des affaires publiques. Elle souligne également l'importance d'une gestion rigoureuse et impartiale des communes pour préserver la confiance des citoyens dans leurs institutions. Les actions entreprises par le wali de Tlemcen constituent une étape significative vers une administration locale plus responsable et plus transparente. **AMMAMI M.**

Séminaire national sur Gara Djebilet à Tindouf

Renforcer les capacités des jeunes en formation et en recherche scientifique

Les travaux du séminaire national intitulé "Gara Djebilet : renforcer les capacités des jeunes en formation et en recherche scientifique", ont débuté, vendredi à Tindouf, avec la participation de plus de 150 jeunes, experts et enseignants universitaires venus des différents wilayas du pays. Organisé par le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), à travers la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du CSJ et parrainé par le Groupe "SONAREM", ce séminaire, qui se poursuit sur deux jours, permettra aux jeunes de découvrir les perspectives prometteuses qu'offre le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, selon les participants. Ce projet est perçu comme un levier pour la relance économique, tout en créant des opportunités d'emploi, de sous-traitance et de création de micro entreprises tant pour les jeunes de la région que pour l'ensemble des jeunes algériens.

A ce propos, le vice-président du CSJ, Anis Ailloul a précisé que "cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme national élaboré par le CSJ pour les années 2024/2025, visant à renforcer les compétences et à explorer les opportunités disponibles à travers le projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, dans les domaines de recherche, de la formation et de l'investissement, notamment en ce qui concerne les startups et les micro-entreprises". Ce projet structurant "aura des retombées sur la wilaya de Tindouf et sur l'économie nationale en générale, en explorant différentes opportunités pour renforcer les efforts consentis par les institutions de l'Etat, conformément à la stratégie et à la volonté politique du président de la République, M.



Abdelmadjid Tebboune, visant à insuffler une nouvelle dynamique à l'activité économique en Algérie, à commencer par Gara Djebilet", a-t-il affirmé. De son côté, le président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et de la recherche scientifique, Seifeddine Radjaï, a indiqué que "la participation d'un grand nombre de jeunes à ce séminaire vise en premier lieu à mettre en place de nouveaux mécanismes, en vue de développer cette région, à travers l'exploitation du projet de Gara Djebilet qui constitue un souffle nouveau pour l'économie nationale". A ce titre, a-t-il ajouté, "le projet de Gara Djebilet, après avoir été un défi pendant de longues années, est désormais une réalité grâce à la volonté politique des hautes autorités du pays. Cela exige, aujourd'hui, d'une étude approfondie de toutes les options et l'ouverture des instituts et universités algériens à des spécialités en adéquation avec ce projet d'envergure, qui nécessite plus de 52% de main-d'œuvre spécialisée". Présidant l'ouverture du sémi-

naire national, le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a affirmé que "le séminaire permettra aux jeunes venus de différentes régions du pays, de se concerter, d'échanger et d'effectuer des visites de terrain à Gara Djebilet, en compagnie des jeunes de la wilaya, dans l'objectif de mettre en exergue les perspectives d'investissement offertes par cette mine à court, moyen et long terme". Il convient de noter qu'au terme du 1er jour du séminaire, une excursion a été programmée au village de Hassi Mounir, situé à environ 200 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, pour faire découvrir aux jeunes participants, les potentialités économiques et touristiques de la région. Selon le programme prévu, le séminaire bénéficiera de l'encadrement de cadres du groupe SONAREM et des entreprises nationales affiliées. Des directeurs généraux du secteur de l'énergie et des mines ainsi que des membres de clubs scientifiques et d'instituts de formation professionnelle participent également à cet événement.

Sûreté de wilaya de Tissemsilt

239 individus impliqués dans 223 affaires de droit commun

Par Abed Meghit

Les différentes opérations de police menées par les services de police judiciaire, relevant de la Sûreté de Tissemsilt, au cours du mois de novembre 2024, ont traité pas moins de 223 affaires liées aux crimes et délits de droit commun qui ont été résolues dont 239 personnes compromises. Concernant les affaires en relation avec les crimes et délits contre les personnes, le bilan cite 58 affaires ayant été traitées dont 68 personnes concernées, en matière de crimes et délits contre les biens ainsi que 76 affaires dont 65 personnes impliquées. Concernant le volet de la lutte contre la consommation et la vente de drogues et autres stupéfiants, il a été enregistré le traitement de 49 affaires dont ont été compromises 63 personnes avec une saisie globale de 787 comprimés de psychotropes, 13 grammes de kif traité, 03 flacons de solution anesthésique ainsi que 02 affaires traitées dont 1.272 unités

de boissons alcoolisées de différentes marques saisies. Les services spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité, relevant de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont enregistré 12 affaires liées à la cybercriminalité, durant le mois de novembre dernier dont 07 personnes ont été mêlées, selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes. Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt, dans le but de réduire le taux de criminalité, par rapport aux années précédentes où les citoyens ont été terrorisés par les malfaiteurs. La participation des citoyens est indispensable aux côtés de la Sûreté afin qu'ensemble des actions préventives soient entamées pour la sécurité des

citoyens et des biens. Les variations enregistrées ont leurs explications, selon les services concernés qui ont acquis une expérience dans ce domaine. Ces services ont mis, selon eux, les bouchées doubles, en mobilisant à plein temps tous les effectifs des commissariats, implantés à travers la wilaya de Tissemsilt et en mettant un plan d'action sécuritaire en exécution avec des moyens plus adéquats. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide. La cellule de communication de la Sûreté de wilaya rappelle aux citoyens que les numéros verts : le 15.48, le 17 «police secours» et «104» ainsi que «Allo Chorta» sont mis à leur disposition pour toute information ou renseignement utile.

Pour concrétiser le concept d'action climatique

La nécessité de conjuguer les efforts soulignée à Constantine

Des professeurs universitaires et chercheurs spécialisés participant, jeudi, à un forum national intitulé "L'Algérie et les défis de l'action climatique" ont souligné "la nécessité d'une concertation pour matérialiser le concept d'action climatique". Un concept à concrétiser en appliquant les mécanismes et les cadres juridiques adoptés par l'Etat pour faire face aux effets et aux répercussions du changement climatique, ont-ils indiqué. Le Dr Chema Bouteraâ, présidente du forum et professeur à l'université des frères Mentouri de Constantine, qui a abrité cette rencontre organisée par la faculté de droit et le Laboratoire d'études et de recherches sur le Maghreb et la Méditerranée, a souligné, en ouverture des débats, "l'importance de conjuguer les efforts des différents secteurs et des acteurs de la société civile pour concrétiser le concept de l'action climatique à travers une participation effective aux mécanismes permettant de faire face aux consé-

quences du changement climatique qui affectent l'homme, l'écosystème, la sécurité alimentaire, l'économie et la santé". Elle a ajouté que les mesures à prendre doivent découler de l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre les dispositions contenues dans les conventions internationales en matière de préservation du climat, notamment l'accord de Paris de 2015 relatif à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. De son côté, le Dr Nour El Houda Zaghdid, de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, a estimé, dans une communication intitulée "Les polluants climatiques à court terme et les défis de la sécurité alimentaire en Algérie", qu'il est devenu "nécessaire d'activer les lois pour dissuader les crimes environnementaux et lutter, ainsi, de manière efficace, contre ceux qui attentent au climat en utilisant des produits chimiques nuisant à l'atmosphère, augmentant le réchauffement climatique et endommageant les cultures et les produc-

tions agricoles". Le Dr Hocine Rebiaï, de l'université Constantine-1, a considéré, quant à lui, au cours d'une communication intitulée "l'action climatique entre obstacles et défis à venir", que les "efforts institutionnels" doivent être conjugués entre les différents pays qui doivent élaborer un "plan d'action climatique ciblé et stratégique" visant à réduire la pollution de l'environnement en évitant les énergies polluantes provenant des secteurs économiques (industries de transformation, transports autres). Ce forum qui a donné lieu à 87 interventions de professeurs de différentes universités et centres universitaires du pays, "vise à éclairer et à engager un débat autour de la problématique du changement climatique () en identifiant les causes, en définissant l'action climatique et les politiques adoptées par l'Algérie pour y parvenir, ainsi que les différents effets et répercussions du phénomène sur l'économie, l'environnement et le développement durable.

Sétif

Vers une production de plus de 07 millions de litres d'huile d'olive

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Sétif prévoit une production de plus de 7 millions de litres d'huile d'olive au terme de la campagne de récolte en cours, a indiqué le directeur de ces services, Mohamed Bouleftet. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'une récolte de 437.000 quintaux d'olive devra être obtenue sur une superficie productive de 27.498 hectares sur un total de 29.901 hectares de vergers oléicoles, tandis que la production d'huile d'olive devra atteindre plus de 7 millions de litres. Pas moins de 270.000 litres d'huile d'olive ont été produits à ce jour après la trituration de la récolte de 795 hectares et l'opération est poursuivie parallèlement à une campagne menée en coordination avec la chambre locale de l'agriculture pour sensibiliser les oléiculteurs à la nécessité d'éviter certaines pratiques qui affectent la qualité de l'huile, a encore précisé le direc-



teur des services agricoles. Des perspectives prometteuses s'offrent à cette filière agricole, notamment dans les localités du Sud de la wilaya qui connaissent une extension des superficies réservées à l'oléiculture qui était jusqu'il y a peu limitée au Nord de la wilaya, a assuré le même responsable qui a mis l'accent à ce propos à l'impact important

du programme d'accompagnement et de développement de la filière et de soutien aux producteurs ciblant la plantation de 1.000 hectares d'oliviers en 2025. A cela s'ajoute le programme du barrage vert qui concerne 9 communes du Sud de la wilaya pour y planter un nombre considérable d'oliviers durant les 5 prochaines années, a-t-il encore indiqué.

Khenchela

Raccordement de 86 exploitations agricoles au réseau d'électricité à R'mila

Le raccordement au réseau d'électricité de 86 exploitations agricoles de la commune de R'mila, wilaya de Khenchela, a été effectué jeudi. L'opération de mise en service de ces raccordements a été présidée par le wali de Khenchela, Salim Harizi au cours d'une visite d'inspection dans la daïra de Kais dont dépend administrativement la commune de R'mila. Dans ses explications données à l'occasion, Abdelkarim Bounoughaz, directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de cette wilaya, a précisé que l'acheminement de cette énergie à ces exploitations a

nécessité la réalisation d'un réseau électrique de basse et moyenne tension de plus de 50 km linéaires ainsi que l'installation de 24 transformateurs électriques pris en charge par l'entreprise. L'enveloppe financière octroyée pour le raccordement de ces 86 exploitations effectué dans un délai de 24 mois a dépassé 132 millions DA, selon le même responsable qui a expliqué le retard accusé dans la mise en service de ce projet aux oppositions de certains citoyens dont les terres sont traversées par le réseau. La société de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a procédé au cours des trois derniè-

res années au raccordement de 2.246 exploitations agricoles de la wilaya au réseau d'électricité agricole, tandis que 1.417 autres exploitations seront prochainement raccordées parallèlement au lancement des travaux de raccordement de 1.453 autres exploitations, a indiqué le même responsable. L'occasion a donné lieu également à la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 145 foyers de la localité d'Ouled Ali Benlembarek dans la commune de Kais à la faveur de la réalisation d'un réseau de 22 km pour une enveloppe financière de 53 millions DA.

Bejaia

2ème édition du concours international de plaidoiries

La 2ème édition du concours international de plaidoiries a été ouverte vendredi au siège de la Cour de Bejaia autour du thème des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine. Les participants à cette nouvelle édition, issus de 16 pays, ont abordé notamment les violations des droits de l'homme et les crimes collectifs perpétrés en Palestine. A ce sujet, les avocats ayant pris la parole, lors de cet événement organisé par l'ordre régional des avocats de Bejaia sous le parrainage du ministre de la Justice, garde des Sceaux, ont souligné le caractère de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple palestinien. Ils ont affirmé la nécessité de poursuivre le combat juridique de dénonciation et de condamnation de leurs auteurs jusqu'au recouvrement de tous les droits des victimes palestiniennes. A l'issue de cette rencontre qui se poursuivra demain, samedi, les auteurs des trois meilleures plaidoiries seront récompensés.

Wilaya déléguée de Barika

Plus de 950 millions de DA pour la réhabilitation et l'équipement des structures



Plus de 950 millions de dinars ont été alloués à une opération de réhabilitation et d'équipement des structures relevant de la wilaya déléguée de Barika, a indiqué, jeudi, le wali de Batna, Mohamed Benmalek. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection des projets en réalisation dans la commune de Batna, que cette enveloppe a été mise en place dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour permettre à la wilaya déléguée de Barika de disposer des directions et des structures nécessaires à son fonctionnement. Dans ce cadre, 18 immeubles ont été recensés, dont 13 feront l'objet d'opérations de réhabilitation et de restauration, les 5 restants étant en bon état, a ajouté M. Benmalek, précisant que les bâtiments répertoriés abriteront, après réhabilitation et équipement, les sièges de la wilaya déléguée et de la daïra, ainsi que 20 directions et structures déléguées. Le chef de l'exécutif local a affirmé que les autorités ont pris toutes les procédures techniques et administratives relatives à cette action qui fait l'objet d'un suivi, afin que l'opération dans son ensemble soit achevée "fin février prochain au plus tard". Le wali, qui a également fait part du recensement des habitations devant servir de logements de fonction pour les responsables de la wilaya déléguée, a souligné que quatre directions déléguées sont déjà installées et opérationnelles en attendant l'achèvement de l'opération de réhabilitation et d'équipement du reste des immeubles.

10 Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان
شارع نازعات جيلالي وادي اريهو
مستخرج قائمة شروط البيع
وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. تنفيذاً لعقد الاعتراف بالدين المؤرخ في 17 و 19 ماي 2022 المحرر من طرف الأستاذ هني عبد الرحمان موقت بمحكمة وادي اريهو الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2023/06/08 الذي بمقتضاه التزم المدين سعدي رشيد بمبلغ دين قدره مليونين وثلاث مائة وأربعمائة ألف دينار 2340.000.00 دج. تنفيذاً للأمر بالحجز على حقوق عقارية مؤرخ في 2023/10/29 الذي يأمر فيه بالحجز التنفيذي على الحقوق العقارية للمدين سعدي رشيد المتمثلة في 64/14 جزء من مسكن الكائن بالمنطقة الحضارية شارع طارقي بلدية وادي اريهو دائرتها ولاية غليزان يحتوي على طابق ارضي يتكون من محل تجاري + مطبخ + حمام + مرحاض وطابق أول يحتوي على غرفتين وسطحية الكلي بمساحة قدرها 322م² الحاملة للقسم 63 مجموعة ملكية رقم 32 حسب المخطط العام للمسح الأراضي. بناء على اجراءات اشهار عقاري للحجز بتاريخ 2023/12/05 تحت رقم 1124 حجم 46. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار المذكور اعلاه بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط المحكمة وادي اريهو بتاريخ 2024/12/09 التي سبجى البيع بها بعد تحديده لاحقاً، وحدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره ثلاثة ملايين دينار 3.000.000.00 دج. كما حددت جلسة الاعتراضات امام رئيس محكمة وادي اريهو يوم 2024/12/24 على الساعة العاشرة صباحاً قاعة الجلسات رقم 2. اثباتاً لما تقدم حرتنا هذا المحضر طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
المحضر القضائي
16.12.2024

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن بمكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغلم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر عن قسم العقار لدى محكمة مستغلم المؤرخ في 22/06/06 2022/06/06 فهرس رقم 22/02744 والممهور بصيغة تنفيذية رقم 22/1004/22 المؤرخة في 2022/09/14. القضاء بإفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع المؤرخ في 2021.04.23 تحت فهرس رقم 21/1884/21 ومنه اعتماد الخيرة المنجزة من طرف الخبير سليمان شرف المودعة لدى أمالة الضبط المحكمة بتاريخ 2021.11.08 تحت رقم 21/2792/21 وبالنتيجة القضاء: بيع العقار المتمثل في قطعة الأرض الحاملة للمراج المسماة مجموعة ملكية 121 قسم 11 من بلدية الحسان هي قطعة أرض ذات طابع فلاحي وهي غير عرابية لوقوعها خارج حدود التعمير تبعاً لمخطط التهيئة والتعمير لبلدية الحسان تعود ملكيتها للسيدة ضيف حليمة بنت بلوفة وتقدر مساحتها بـ 55 آر و 63 سار تبعاً للمطابقة العقارية المقيدة بتاريخ 2001/11/11 حجم 901 تريبعة 1461 ملك لورثة ضيف حليمة بنت بلوفة الزمادة بتاريخ 1902/01/22 ببلدية عين النوصي ولاية مستغلم ولاية مستغلم ويبيع بالمزاد العلني على أن يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني حسب مبلغ 10.300.000.00 دج حسب الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ سليمان شرف على أن يصحح السعر الذي يبدأ منه المزاد 9.270.000.00 دج بعد انقاص العشر على أن يتم البيع بأعلى عرض. بناء على محضر التكليف بالوقاء المؤرخ في 2022/09/14. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البويع العقارية بمستغلم. التعيين: قطعة الأرض الحاملة للمراج المسماة مجموعة ملكية 121 قسم 11 من بلدية الحسان هي قطعة أرض ذات طابع فلاحي وهي غير عرابية لوقوعها خارج حدود التعمير تبعاً لمخطط التهيئة والتعمير لبلدية الحسان تعود ملكيتها للسيدة ضيف حليمة بنت بلوفة وتقدر مساحتها بـ 55 آر و 63 سار تبعاً للمطابقة العقارية المقيدة بتاريخ 2001/11/11 حجم 901 تريبعة 1461 ملك لورثة ضيف حليمة بنت بلوفة بمبلغ 9.270.000.00 دج تسعة ملايين ومائتان وسبعون ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر على أن يتم البيع بأعلى عرض. للتطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة المحضر القضائي
16.12.2024

مكتب التوثيق الموقئ ميراوي كمال
الرمز : 00004490
مقنية شارع العقيد لظفي رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال موقئ بمقنية شارع العقيد لظفي رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ: 2024/12/12. قرر السيد: عامري مراد ولد محمد، تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة فيتيمو دي فوتور، الموضوع: مقاوله متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها، الاستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع توزيع السلع والبضائع. رأس المال: (100.000,00 دج)، المقر: بلدية الصواني قرية سيدي بوجنان رقم 04 ولاية تلمسان المحل رقم 01، الطابق الأرضي، المدة: 99 سنة. التسيير السيد: عامري مراد. سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية تلمسان
الموقئ
16.12.2024

ETUDE NOTARIALE
DE MAITRE KHALED AISSA
NOTAIRE A CITE SIDI ECHEKH L13 SAIDA
MODIFICATION D'UNE EURL AJYAL SERVICES
 Aux Terme d'un Acte établi par le Notaire Soussigne, le 12/12/2024 a été modifier une EURL Dénommée « AJYAL SERVICES » a été modifier l'article 02 à ajouter de nouveaux Objet:
 -301113 commerce de gros des produits liés à l'alimentation humaine.
 -301401 commerce de gros des produits alimentaire spécialisés.
 L'article 04 cité lardjen num 04 au lieu de zone industrielle num 08 Saïda.
 Deux expéditions seront déposées à l'antenne du cnrc de la wilaya de saïda.
Pour Avis, Le Notaire

ETUDE NOTARIALE
DE MAITRE KHALED AISSA
CITE SID CHEIKH L 13 SAIDA
MODIFICATION ET DONNATION DES PART D'UNE SARL PETRO NAAMA
 Aux Terme d'un acte établi par le Notaire Soussigne, le 26/09/2024 enregistré le 10/10/2024 num 1240000597007 il a été modifier d'une sarl «petro naama »
 L'article(06): donation des part de la sarl «sarl maghreb design metal» à Mr Kahia Hamdi.
 L'article(07): les part : Mr Kahia Hamdi (502.400) part. Mr Slimani Mohamed (75.350) part. L'article(15): la gérance. Mr Kahia Hamdi premier gérant. Mr Slimani Mohamed deuxième gérant. Deux expédition seront déposées à l'antenne du cnrc de la wilaya de Saïda.
Pour Avis, Le Notaire

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن بمكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغلم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر عن قسم العقار لدى محكمة مستغلم المؤرخ في 22/06/06 2022/06/06 فهرس رقم 22/02744 والممهور بصيغة تنفيذية رقم 22/1004/22 المؤرخة في 2022/09/14. القضاء بإفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع المؤرخ في 2021.04.23 تحت فهرس رقم 21/1884/21 ومنه اعتماد الخيرة المنجزة من طرف الخبير سليمان شرف المودعة لدى أمالة الضبط المحكمة بتاريخ 2021.11.08 تحت رقم 21/2792/21 وبالنتيجة القضاء: بيع العقار المتمثل في قطعة الأرض ذات طابع فلاحي وهي غير عرابية لوقوعها خارج حدود التعمير وتقدر مساحتها بـ 73 آر و 75 سار حاملة للمراج المسماة مجموعة ملكية 175 قسم 05 من بلدية الحسان المملوكة للسيدة ضيف حليمة بنت بلوفة مورثة أطراف الخصومة تبعاً للمطابقة العقارية المقيدة بتاريخ 1999/04/27 حجم 01 تريبعة 721 ملك لورثة ضيف حليمة بنت بلوفة الزمادة بتاريخ 1902/01/22 ببلدية عين النوصي ولاية مستغلم ويبيع بالمزاد العلني على أن يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني حسب مبلغ 10.220.000.00 دج حسب الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ سليمان شرف على أن يصحح السعر الذي يبدأ منه المزاد 9.198.000.00 دج بعد انقاص العشر على أن يتم البيع بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. بناء على محضر التكليف بالوقاء المؤرخ في 2022/09/14. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/24 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البويع العقارية بمستغلم. التعيين: في قطعة الأرض ذات طابع فلاحي وهي غير عرابية لوقوعها خارج حدود التعمير وتقدر مساحتها بـ 73 آر و 75 سار حاملة للمراج المسماة مجموعة ملكية 175 قسم 05 من بلدية الحسان المملوكة للسيدة ضيف حليمة بنت بلوفة مورثة أطراف الخصومة تبعاً للمطابقة العقارية المقيدة بتاريخ 1999/04/27 حجم 01 تريبعة 721 ملك لورثة ضيف حليمة بنت بلوفة بمبلغ 9.198.000.00 دج تسعة ملايين ومائة وثمانية وتسعون ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر على أن يتم البيع بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. للتطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة المحضر القضائي
16.12.2024

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن بمكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغلم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
بموجب امر الحجز التنفيذي على عقار الصادر عن رئيس محكمة سيدي علي المؤرخ في 2022/04/04 رقم ترتيب 22/00018. المضمين: لاسر بتوقيع الحجز التنفيذي على العقار المتمثل في قطعة أرض ذات طابع فلاحي للكتابة بنوار اولاد عامر بلدية سيدي لخضر حجم 09 تريبعة 3096 بتاريخ 2010/05/20 مساحتها تسعة وعشرون آر وثمانية وثلاثون سنتار 29 آر و 38 سار قسم 25 مجموعة ملكية 124 حداديا شاملة المنكور في السنة التنفيذية المنكور اعلاه والمقر بـ 5.800.000.00 دج بخمسائة وخمسة وأمانمائة ألف دينار جزائري لصالح منصور الجليلي. على أن يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني حسب مبلغ 5.500.000.00 دج حسب الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ بالي العربي وتم انقاص العشر لمبلغ المبلغ 4.950.000.00 دج أربعة ملايين وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري على أن يتم البيع بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. بناء على محضر التكليف بالوقاء المؤرخ في 2021/07/07 بناء على محضر الامتاع عن التنفيذ المؤرخ في 2021/12/12. بناء على امر الحجز التنفيذي على منقول المؤرخ في 2022/01/20 تحت رقم ترتيب 22/00011. بناء على محضر عدم وجود منقولات المؤرخ في 2022/03/06. بناء على امر الحجز التنفيذي على عقار المؤرخ في 2022/04/04 تحت رقم ترتيب 22/00018. بناء على شهر الامم بالمطابقة العقارية بتاريخ 2022/04/11 صك 37 رقم 37 بناء على المطابقة العقارية. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/01/13 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البويع العقارية بسيدي علي. التعيين: العقار المتمثل في قطعة أرض ذات طابع فلاحي كتلة بنوار اولاد عامر بلدية سيدي لخضر مساحتها تسعة وعشرون آر وثمانية وثلاثون سنتار 29 آر و 38 سار مجموعة ملكية 126 قسم 25. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 5.500.000.00 دج حسب الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ بالي العربي وتم انقاص العشر لمبلغ المبلغ 4.950.000.00 دج أربعة ملايين وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري على أن يتم البيع بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. للتطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة المحضر القضائي
16.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
 حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدائيا، حضوريا، في الشكل: قبول اعادة السير في دعوى بعد انجاز الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال - قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/03/31 تحت رقم جدول 123/23، ورقم فهرس 24/1222 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور بن لقي نور الهدى، والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/06 تحت رقم 871، وبالنتيجة الحكم بالحجز على المراجع بقرض عبد المحسن طه الممولود بتاريخ 08-01-2005 بغليزان لأبيه طاهر وإمه مهدي نوال حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد 102 وتعيين المراجع والده بقرضيه طاهر مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه القانونية غليزان بالتأشير بافتتاح التقديم الحجر على هامس شهادة ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من النيابة. إلزام المراجع بنشر منطوق هذا الحكم في احدى الجرائد اليومية وطنية للإعلام و تعميله بالمصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم والأصح عنه جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين اعلاه ولصحته أمضى عليه كل من الرئيس وأمين الضبط.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكائن بمكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02-B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50
محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
 بناء على طلب السيد بن برون موسوم. الساكن شارع بن موسى قنور مستغلم. نحن الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ المحضر القضائي المعتمد لدى محكمة ومستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني رقم الفهرس 24/01305 رقم الجدول 23/10097. بناء على نسخة من الحكم الصادر عن محكمة مستغلم قسم الجرح بتاريخ 2024/02/07 رقم الفهرس 24/01305 رقم الجدول 23/10097. بناء على نسخة من تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري المؤرخ بتاريخ 2024/06/09 والمرسل عن طريق رسالة مضمنة الى المعني بالأمر. وبناء على محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/08/15. وبناء على محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية مستغلم المؤرخ بتاريخ: 2024/08/13. وبناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغلم المؤرخ في 2024/12/04 تحت رقم الترتيب 24/01183. بلقا عن طريق النشر السيد بن نوة العيد ابن مصطفى، الساكن بشارع 31 رقم 599 تجديت مستغلم. بنسخة من الحكم عليا، ابتدائيا، اختياري حضوري الصار عن قسم الجرح محكمة مستغلم بتاريخ 2024/02/07 رقم الفهرس: 24/01305 رقم الجدول 23/10097. كما صرحنا للمطلوب بتبليغه بان له مهلة عدرة (10) أيام للاستئناف ابتداء من تاريخ التبليغ والا سقط حقه في ذلك بعد انتهاء المهلة المنصوص عليها في المادة 418 من قانون الإجراءات الجزائية. وإثباتاً لما ذكر اعلاه حرتنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين للعمل بموجبه قانوناً.

الدوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
طلب من السيد: بن كريمة فاطمة بصفتها المتصرفة باسم ولإسباب القاصر: الحوت نور الهدى ابنة نور الدين المولودة بتاريخ 2007/03/17 بمستغلم. تنفيذاً للإن الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2024/08/05 تحت رقم 24/00680. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/31 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البويع العقارية. التعيين: حقوق عقارية مشاعرة فزرها 1920/17 مأخوذة من قطعة أرض كتلية ببلدية مزراغن، ولاية مستغلم بالمكان المسمى اوروبية مساحتها الإجمالية ثلاثة آلاف وخمسمائة وسبعة عشر متر مربع 3517م² مجموعة ملكية رقم 53، قسم 55. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 1.870.000 دج مليون وثمانمائة وسبعون ألف دينار جزائري حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير بوبديرة منير المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغلم.
المحضرة القضائية
16.12.2024

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن بمكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغلم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على طلب السيد زيفردان ربيعة ابنة احمد. قطعة أرض مجاهري رقم 03 مستغلم. بعد الاطلاع على المصاد: 612 ، 613 من ق.إ.م. و 1. نحن الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ المحضر القضائي المعتمد لدى محكمة ومستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني رقم الفهرس 24/01305 رقم الجدول 23/10097. بناء على نسخة من عقد الزواج بين المحرر من طرف الأستاذ بوسيف زينة مؤرخة بمستغلم المؤرخ في 2023/01/24 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/10/11. وبناء على محضر تبليغ السنن التنفيذية ومحضر التكليف بالوقاء وتبليغ التكليف بالوقاء المحررين بتاريخ: 2024/01/03. والمرسل عن طريق رسالة مضمنة الى المعني بالأمر. وبناء على محضر التكليف بالوقاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/12/02. وبناء على محضر التكليف بالوقاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/12/01. وبناء على امر الصادر عن رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ 2024/12/02 تحت رقم الترتيب 24/01104 المضمين الآن بنشر مضمون التبليغ. فلنقا السيد امزيان حاج عبد القادر ولد زواوي، الساكن دوار امزيان الحشم صيادة، عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية بان يدفع للطلبية مبلغ الدين المقدر بتكاملته الف دينار جزائري. ونهناها بان له مهلة 15 يوما للوقاء تسري من تاريخ النشر هذا المحضر. الا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. ولكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتاً لذلك بلقا وتكلمنا كما ذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمطلوب الكلي طبقاً للقانون.
المحضر القضائي
16.12.2024



SFICIFA VOYAGES
 discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكائن بمكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02-B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50
محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
 بناء على طلب السيد بن برون موسوم. الساكن شارع بن موسى قنور مستغلم. نحن الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ المحضر القضائي المعتمد لدى محكمة ومستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني رقم الفهرس 24/01306 رقم الجدول 23/10100. بناء على نسخة من تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري المؤرخ بتاريخ 2024/06/09 والمرسل عن طريق رسالة مضمنة الى المعني بالأمر. وبناء على محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/08/15. وبناء على محضر تبليغ حكم جزائي حضوري اختياري عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/08/14. وبناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغلم المؤرخ في 2024/12/04 تحت رقم الترتيب 24/01182. بلقا عن طريق النشر السيد بن نوة العيد ابن مصطفى، الساكن بشارع 31 رقم 599 تجديت مستغلم. بنسخة من الحكم عليا، ابتدائيا، اختياري حضوري الصار عن قسم الجرح محكمة مستغلم بتاريخ 2024/02/07 رقم الفهرس 24/01306 رقم الجدول 23/10100. كما صرحنا للمطلوب بتبليغه بان له مهلة عدرة (10) أيام للاستئناف ابتداء من تاريخ التبليغ والا سقط حقه في ذلك بعد انتهاء المهلة المنصوص عليها في المادة 418 من قانون الإجراءات الجزائية. وإثباتاً لما ذكر اعلاه حرتنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين للعمل بموجبه قانوناً.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكائن بمكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02-B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50
محضر تكليف بالوقاء عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
 بناء على طلب السيد زيفردان ربيعة ابنة احمد. قطعة أرض مجاهري رقم 03 مستغلم. بعد الاطلاع على المصاد: 612 ، 613 من ق.إ.م. و 1. نحن الأستاذ أسلمة عبد الحفيظ المحضر القضائي المعتمد لدى محكمة ومستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني رقم الفهرس 24/01305 رقم الجدول 23/10097. بناء على نسخة من عقد الزواج بين المحرر من طرف الأستاذ بوسيف زينة مؤرخة بمستغلم المؤرخ في 2023/01/24 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/10/11. وبناء على محضر تبليغ السنن التنفيذية ومحضر التكليف بالوقاء وتبليغ التكليف بالوقاء المحررين بتاريخ: 2024/01/03. والمرسل عن طريق رسالة مضمنة الى المعني بالأمر. وبناء على محضر التكليف بالوقاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/12/02. وبناء على محضر التكليف بالوقاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية مستغلم المؤرخ بتاريخ 2024/12/01. وبناء على امر الصادر عن رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ 2024/12/02 تحت رقم الترتيب 24/01104 المضمين الآن بنشر مضمون التبليغ. فلنقا السيد امزيان حاج عبد القادر ولد زواوي، الساكن دوار امزيان الحشم صيادة، عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية بان يدفع للطلبية مبلغ الدين المقدر بتكاملته الف دينار جزائري. ونهناها بان له مهلة 15 يوما للوقاء تسري من تاريخ النشر هذا المحضر. الا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. ولكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتاً لذلك بلقا وتكلمنا كما ذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمطلوب الكلي طبقاً للقانون.
المحضر القضائي
16.12.2024

Walid Sadi y représentera l'Algérie en parallèle aux CAF Awards CAF: Réunions des 54 présidents d'associations membres

Par Rachid B.

C'est aujourd'hui que l'Afrique du football connaîtra ses nouveaux rois et reines à la faveur de la prestigieuse et si attendue cérémonie des CAF Awards qui se déroulera à Marrakech, au Maroc. La Confédération Africaine de Football tiendra, en amont, une réunion de son Comité Exécutif qui sera présidée par le Président de la CAF, Patrice Motsepe. Cette session ordinaire débutera à 09h30 et aura comme mission d'examiner notamment le calendrier de la CAF pour l'année 2025, ainsi que d'autres points essentiels. La réunion du Comité Exécutif sera suivie, à 11h00 par un rassemblement des Présidents des 54 Associations Membres de la CAF, dont le patron de la FAF Walid Sadi, du CE de la CAF et du Président de la CAF, Dr Motsepe. La suite, très attendue, a été annoncée hier par le canal officiel de l'instance continentale. Et c'est au Palais des Congrès de Marrakech que les

CAF Awards 2024 célèbreront les gloires du football africain. La cérémonie, qui aura lieu en soirée, s'annonce également comme « une ode à la richesse culturelle et artistique du continent, portée par des artistes d'exception tels que Diamond Platnumz, icône de la musique tanzanienne, et Dystinct, prodige marocain au style singulier » précisera la CAF. Rappelons que Simon Adingra (Côte d'Ivoire / Brighton & Hove Albion), Serhou Guirassy (Guinée / Borussia Dortmund), Achraf Hakimi (Maroc / Paris Saint-Germain), Ademola Lookman (Nigeria / Atalanta) et Ronwen Williams (Afrique du Sud / Mamelodi Sundowns) figurent parmi les prétendants au prestigieux titre de Joueur Africain de l'Année. Mais alors que la prestigieuse soirée rendra hommage aux meilleurs joueurs, entraîneurs et équipes de l'année écoulée, elle offrira également « une scène vibrante aux créateurs qui font rayonner l'âme artistique de l'Afrique ». A en croire la même source, la musique ne

sera pas la seule à vibrer sous les voûtes majestueuses du Palais des Congrès. Les invités auront également le plaisir de découvrir une prestation orchestrale du Trio Andalou, groupe réputé pour son interprétation raffinée des sonorités méditerranéennes. À cela s'ajouteront les voix envoûtantes du collectif féminin Women in Jazz, ainsi qu'un spectacle chorégraphique éblouissant signé par Adil Nakach, danseur de Hip-Hop et de House originaire de Casablanca, dont le talent transcende les frontières. « Les CAF Awards 2024 ne seront pas seulement un hommage au football, mais un véritable tableau vivant de l'Afrique dans toute sa splendeur: des exploits sportifs aux chefs-d'œuvre artistiques, le tout orchestré dans un cadre somptueux et sous le regard émerveillé du monde entier. Marrakech sera, le temps d'une soirée, le cœur battant d'un continent uni par sa passion, son talent et son génie créatif » promet d'ailleurs l'institution continentale.

Coupe du monde 2026

Algérie -Mozambique domicilié au stade Hocine Aït-Ahmed

Le match opposant l'équipe algérienne de football à son homologue mozambicaine, comptant pour la 6e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera en mars 2025 au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, a annoncé la Fédération algérienne (FAF). La prochaine sortie des "Verts" est programmée durant la date FIFA

du 17 au 25 mars 2025, où elle affrontera le Botswana et le Mozambique au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre respectivement de la 5e et 6e journées des qualifications de la Coupe du Monde 2026", indique l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Au terme de la 4e journée, disputée en novembre dernier, l'Al-

gérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. "Le bureau fédéral apporte tout son soutien moral et matériel à l'équipe nationale pour réaliser ses objectifs", conclut la FAF.

Ligue 1 Mobilis

L'Olympique Akbou enfonce l'US Biskra

L'Olympique Akbou s'est imposé (1-0), samedi sur le terrain de l'US Biskra, pour le compte de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis. L'Olympique Akbou a réalisé une très bonne affaire en rejoignant le MC Alger à la 5e place du classement général.

L'unique but de cette rencontre a été inscrit par Chelhaoui, au terme d'une belle action collective à la 53e minute de jeu. Une défaite lourde de conséquences pour les enfants des Zibans, ayant laissé filer trois précieux points dans la course au maintien, de surcroît à domicile. Ils restent d'ailleurs bons-derniers au classement général, avec seulement dix unités au compteur. Certes, le Paradou AC dispose également de dix points, mais contrairement à l'USB, il compte trois matchs en moins par

rapport à la formation biskrie, faisant que s'il arrive à bien les négocier, il pourrait remonter sensiblement au classement. Outre les trois points de la victoire, l'entraîneur Mounir Zeghdoud a probablement tiré une « satisfaction personnelle » de cette victoire, car il avait démarré l'exercice en cours sur le banc de l'USB, avant de rebondir à la barre technique d'Akbou, qui l'avait engagé quelques jours seulement après son limogeage par la direction du club de Biskra.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT:

MC El Bayadh – MC Oran	1-0
NC Magra – Paradou AC	1-1
JS Saoura – ASO Chlef	1-1
ES Sétif – JS Kabylie	2-2
USB – Olympique Akbou	0-1

Reportés :

CR Belouizdad – CS Constantine
ES Mostaganem – MC Alger
USM Alger – USM Khenchela

Club	Pts	J
1). CS Constantine	19	11
→). ES Sétif	19	12
3). JS Kabylie	18	11
→). MC Oran	18	13
5). MC Alger	17	10
→). Olympique Akbou	17	12
7). USM Alger	16	09
→). USM Khenchela	16	12
→). ASO Chlef	16	13
10). NC Magra	14	13
11). CR Belouizdad	13	09
→). JS Saoura	13	11
13). ESM	12	12
14). MC El Bayadh	11	11
15). Paradou AC	10	09
→). US Biskra	10	12

Ligue des champions d'Afrique

Défaite du MC Alger face à Al Hilal

Le MC Alger s'est incliné face à la formation soudanaise d'Al Hilal sur le score de 0 à 1, (mi-temps :0-0), en match comptant pour la troisième journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé samedi soir au stade olympique du 5-juillet. Le but d'Al Hilal a été inscrit par Fofana (76e). Dans l'autre rencontre de cette poule, le TP Mazembe de la RDC et les Young Africans de Tanzanie se sont neutralisés.

Mazembe a ouvert le score par Cheikh Fofana (42e), avant que Prince Dube n'égalise pour Young Africans dans le temps additionnel (90e+4e). A l'issue des rencontres de la troisième journée, Al Hilal (9 pts) occupe la première place du classement devant le MCA (4 pts), le TP Mazembe (2 pts) et Young Africans (1 pts). Lors de la quatrième journée de la phase de poules, prévue du 3 au 5 janvier 2025, le MCA se déplacera à Nouakchott pour affronter

Al Hilal, alors que Young Africans accueillera le TP Mazembe. L'autre représentant algérien en C1 africaine, le CR Belouizdad, jouera son troisième match dans la poule C conte Al Ahly, le 22 décembre prochain, en raison de la participation de la formation égyptienne en Coupe intercontinentale de la Fifa. Pour rappel, les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition de clubs de la CAF.

Ligue 2

Le MBR prend le large



Le MB Rouissat, large vainqueur en déplacement contre l'Olympique Magrane (3-1), a consolidé sa place de leader de la poule Centre-Est de la Ligue 2. Le MB Rouissat profite de la première défaite de la saison de son dauphin l'USM El Harrach face au MSP Batna (1-2) pour prendre le large. Solide leader depuis le début de saison, le MB Rouissat (32 pts) est toujours sur un nuage pour sa première saison en Ligue 2, en décrochant son dixième succès contre deux nuls et une défaite. Ce bilan met en orbite le club de banlieue de Ouargla (Sud-Est) pour décrocher le titre honorifique de champion d'hiver à deux journées de la fin de la phase aller. Invaincue depuis le début de saison, l'USM El Harrach (26 pts) a pour sa part essuyé sa première défaite de la saison face au MSP Batna (1-2), qui occupe le septième rang avec 16 points. Malgré ce revers, les Harrachis occupent toujours la place de dauphin mais avec six longueurs de retard sur Rouissat. Dans l'affiche de cette 13e journée, l'IB Khemis El Khechna a décroché une précieuse victoire devant le MO Constantine (2-1), qui lui permet de rejoindre l'USM Annaba, battue sur le fil par l'US Chaouia (3-2), à la troisième place du classement avec 24 points. Dans les autres rencontres de cette poule, la JS Bordj Menail (14e, 13 pts) s'est imposée en déplacement (1-0) face à l'AS Khroub (7e, 16 pts), alors que l'IRB Ouargla, également septième, a dominé le HB Chelghoum Laid (2-0). Dans le bas de tableau, l'US Souf (16e, 6 pts) a obtenu le point du match nul (1-1) chez le NRB Telegma (12e, 14 pts), au moment où la JSD Jijel a été tenue en échec à domicile par le CA Batna (7e, 16 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, le match de clôture de la 13e journée, disputé ce samedi, a enregistré le succès de l'US Béchar Djedid devant le MC Saïda (2-1). A la faveur de ce succès, les Bécharis rejoignent l'ASM Oran à la quatrième place du classement, toujours dominé par la seule équipe invaincue en Ligue 2 amateur, l'ES Ben Aknoun, vainqueur vendredi devant le RC Arbaâ (3-2). Avec un bilan de huit victoire, cinq nuls et aucune défaite, l'ES Ben Aknoun affiche un véritable parcours d'un futur champion, quoique le championnat est encore long et le dauphin, le RC Kouba, n'a pas encore dit son dernier mot. A la faveur de cette nouvelle victoire, L'Etoile de Ben Aknoun conserve trois points d'avance sur le RC Kouba (26 pts), large vainqueur contre l'ESM Koléa (3-0). Ce succès permet au Raed de creuser l'écart sur le JSM Tiaret (3e, 21 pts), battue (0-1) par le SKAF Khemis Miliana (9e, 16 pts). De son côté, l'ASM Oran (4e, 20 pts), a été une nouvelle fois tenue en échec à domicile (0-0) par le WA Mostaganem, qui occupe conjointement la sixième place avec la JS El Biar, vainqueur contre le MCB Oued Sly (2-0). La bonne opération de la journée est à mettre au profit du NA Hussein-Dey (19 pts), qui remonte au huitième rang du classement après son troisième succès consécutif devant le CR Témouchent (2-0). Après un début de saison compliqué, les Sang et Or reviennent désormais à un point du WAM et de la JSEB. Cette 13e journée a également été marquée par la victoire (2-1) de la lanterne rouge le SC Mecheria (16e, 7 pts) devant le GC Mascara (9e, 16 pts), qui concède une troisième défaite de rang.

Tamanrasset

Ouverture du 13e Festival national de la musique et de la chanson amazighes



Le coup d'envoi de la 13e édition du Festival national de la musique et de la chanson amazighes a été donné, samedi à Tamanrasset, dans une belle ambiance artistique.

La cérémonie d'ouverture officielle de cet événement musical, qui s'est déroulée au niveau de la Place du 1er Novembre au centre-ville de la capitale de l'Ahaggar, a été marquée par le défilé des troupes participantes venues des wilayas de Bejaïa, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset, et des danses exécutées par des artistes au rythme de la musique targuie sur fond de Baroud et de Karkabou.

A cette occasion, dans une allocution au nom du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, le directeur de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a précisé que cet événement culturel était une tradition authentique faisant partie intégrante de l'identité nationale et une initiative contribuant au renforcement de l'appartenance à la patrie, à la préservation de la mémoire du peuple et à l'approfondissement de l'unité nationale.

Pour sa part, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué que cette édition, placée sous le slogan "Notre patrimoine nous unit et notre chant nous rassemble", se voulait un espace de rencontre des différents genres musicaux et artistiques amazighs grâce à la participation de troupes venant de différentes wilayas du pays.

Cette édition sera marquée par l'organisation de deux Journées d'étude, dont une consacrée à la valorisation du patrimoine culturel amazigh et l'autre dédiée à la cause palestinienne, qui seront animées par des professeurs et des spécialistes. Des concerts et des soirées musicales seront animés sur la Place du 1er Novembre par les troupes participantes.

Le Festival national de la musique et de la chanson amazighes vise à protéger le patrimoine musical national, à découvrir de nouveaux talents et à contribuer à la promotion de la chanson amazighe, selon son commissaire, Zoukani Mohamed.

Constantine

Ouverture du 12e Festival international culturel du Malouf



Le 12e Festival international culturel du Malouf s'est ouvert samedi soir à la salle Ahmed Bey "Zénith" de Constantine sur un air festif agrémenté de shows d'El Hadwa et une exposition artisanale.

Le coup d'envoi de la manifestation, placée sous le slogan "Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle", a été donné par M. Mohamed Sidi Moussa, représentant du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, qui a lu le message du ministre à l'occasion de ce festival dont l'organisation s'inscrit dans le cadre "des efforts déployés par l'Etat en matière de préservation et de promotion du legs culturel immatériel à travers, notamment la classification, la conservation, et la documentation".

Le Malouf, a estimé le ministre, constitue un "art qui transmet à travers sa musique et refrain un patrimoine chargé de sagesse

et de beauté reflétant la profondeur de l'expérience humaine dans notre société" d'où l'importance, a-t-il ajouté, d'œuvrer à le préserver et à le promouvoir à travers ce genre de manifestation. "Etroitement" lié à Constantine, le Malouf a permis à cette ville de devenir "le cœur battant" d'une culture musicale toute particulière donnant lieu à l'émergence de maîtres de renommée qui ont hissé cet art à l'international, a ajouté le ministre.

La nouvelle édition de ce festival international se veut une occasion pour mettre en avant l'ampleur des traditions de la région et les efforts déployés par les artistes pour préserver cet art témoin de la richesse de la nation et symbole de la civilisation profonde du pays, a souligné le ministre.

A cette occasion le ministre, qui a salué dans son message les contributions des artistes, chercheurs et invités étrangers, no-

tamment ceux de la Palestine et du Japon a indiqué que l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO) du dossier de l'Algérie "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" constitue une preuve internationale quant à la profondeur, la richesse et la diversification de la culture algérienne et renforce également la présence de l'Algérie sur la scène mondiale.

Pour sa part, le commissaire du festival, Ilyès Benbakir, a mis l'accent dans une allocution prononcée à cette occasion sur "l'importance de l'enregistrement, la promotion et l'internationalisation de la musique du malouf qui n'oublie jamais la question palestinienne et les peuples opprimés".

Le programme des soirées a été inauguré par la chanteuse palestinienne, Sana Moussa, qui a interprété "Ya khalika Assabah", avant de marquer un temps d'arrêt pour parler de "l'étroite relation liant son pays et l'Algérie".

Le célèbre chanteur du malouf, Salim Fergani, la chanteuse japonaise Nahomi Koyasu et la tunisienne Meharziya El Tawil se sont succédés sur la scène et ont émerveillé le public par une panoplie de chants et de musiques adoucissantes à la soirée inaugurale du festival placée sous le thème "Law Ma Hawakom" et à laquelle a assisté l'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro.

A cette occasion, plusieurs artistes ayant contribué à la promotion de ce legs national à l'instar de Thouraya et Taher Gharssa ont été honorés en plus des artistes invités de l'Algérie et qui ont animé la soirée d'ouverture. Le 12e Festival international culturel du Malouf se poursuivra jusqu'au 18 décembre courant avec la participation des artistes algériens et étrangers issus de 10 pays dont la Palestine, invitée d'honneur, a-t-on rappelé.

Parution au Pakistan de la 2e édition de la traduction en ourdou de «Lorsque la vie te désire»

La deuxième édition de la traduction en ourdou, langue officielle du Pakistan, du roman "Quand la vie te désire" de l'écrivaine algérienne Fadila Malhag, a été publiée récemment au Pakistan, a-t-on appris auprès de l'auteur.

Premier roman algérien traduit de l'arabe vers cette langue, "Quand la vie te désire", publié dans sa deuxième édition par l'université ouverte d'Islamabad "Mohamed Iqbal", a été traduit par Loubna Farah, cheffe du département de traduction, et Abdelmajid Baghdadi, chef de département des langues et des lettres.

Dans sa préface de cette deuxième édition, le recteur de l'université d'Islamabad, Nasser Mahmoud, a souligné que l'initiative de publier cette traduction émane de "la volonté de renforcer la coopération culturelle entre le Pakistan et l'Algérie" qui, écrit-il, entretiennent de "bonnes relations historiques" depuis les années 1950. Il rappelle que son pays était "l'un des Etats qui ont soutenu la Guerre de libération de 1954 et recon-

nu le Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) en 1958".

Le recteur a souligné également que la publication au Pakistan de "Lorsque la vie te désire", constitue une "étape pionnière" dans l'introduction de la littérature algérienne dans son pays ainsi que dans toute l'Asie du Sud", estimant que ce roman est "une expérience littéraire singulière dans sa manière d'aborder la migration clandestine vers le Nord sous ses aspects culturels et ses dimensions idéologiques, économiques et historiques complexes".

La traduction et la publication au Pakistan d'un auteur algérien, traduit, selon le recteur, "la volonté de son pays de s'ouvrir et de dialoguer avec les diverses cultures et littératures étrangères, notamment la littérature arabe (...) qui entretient des relations historiques étroites avec l'ensemble de la nation arabe".

Edité en langue arabe en 2021, en Egypte, et traduit vers le français et l'espagnol, "Lorsque la vie te désire", a été traduit en ourdou

pour la première fois et édité au Pakistan en début 2024, chez "Karachi Editor's Club". Le même éditeur avait également publié dernièrement la traduction anglaise du roman "Lorsque la vie te désire" en plus deux recueils de nouvelles de Malhag, traduits dans cette langue parlée au Pakistan.

"Lorsque la vie te désire" aborde le sujet de la migration clandestine avec une approche soustraite aux préjugés infondés sur cette aventure "dangereuse" à travers l'expérience mystérieuse d'un groupe de jeunes rêveurs qui décident de faire voile à la recherche des clés du bonheur et de la réussite. Auteure de plusieurs ouvrages littéraires et académiques, publiés en Algérie et à l'étranger notamment au Liban, en Egypte et en France, Fadila Malhag a touché à plusieurs genres littéraires narratifs notamment le roman et la nouvelle.

Titulaire d'un doctorat en droit et de plusieurs diplômes universitaires, elle a également édité des essais sur les droits de l'homme en temps de conflits armés.

Naufrage au large de la Crète

Un mort et une quarantaine de personnes recherchées en mer



Ce samedi 14 décembre 2024, les garde-côtes grecs ont annoncé le décès d'un homme au cours de la nuit dans le naufrage d'un bateau qui transportait des migrants au large de la Crète. Une quarantaine de personnes sont encore portées disparues. La Grèce a connu cette année une augmentation de 25 % du nombre de réfugiés fuyant la guerre et la pauvreté. Un homme est mort au cours de la nuit dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de la Crète et une quarantaine de personnes sont portées disparues, ont indiqué ce samedi 14 décembre 2024 les garde-côtes grecs.

Une vaste opération de sauvetage est en cours pour tenter de retrouver les disparus dans la zone maritime au sud de Gavdos après le naufrage survenu peu après minuit. 39 personnes ont par ailleurs été retrouvées.

Une frégate italienne, un hélicoptère de la même mission et un Super Puma opèrent sur le site, tandis que selon les garde-côtes, d'autres navires se dirigent vers la zone. Selon les médias locaux, un autre homme présen-

tant des symptômes de noyade a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de La Canée et admis à l'unité de soins intensifs.

La Grèce a connu cette année une augmentation de 25 % du nombre de personnes fuyant la guerre et la pauvreté, avec une augmentation de 30 % rien qu'à Rhodes et dans le sud-est de la mer Égée, selon le ministère des Migrations.

Plusieurs incidents semblables se sont produits au cours des dernières semaines, le dernier début novembre, lorsque quatre personnes sont mortes près de l'île de Rhodes.

Fin octobre, deux personnes sont mortes près de l'île de Samos et quelques jours plus tôt, quatre autres personnes, dont deux enfants en bas âge, avaient perdu la vie près de l'île de Kos.

Cet Américain tente d'échapper à la police à la manière du Père Noël et finit à l'hôpital



N'est pas le Père Noël qui veut. Dans le Massachusetts, Robert Langlais, un Américain de 33 ans, a tenté d'échapper à la police en se cachant à l'intérieur d'une cheminée. Le fuyard a finalement dû compter sur l'aide des forces de l'ordre pour le sortir de là. L'incident s'est produit ce mardi 10 décembre lorsque deux hommes ont tenté de prendre la fuite durant l'exécution d'un mandat de perquisition à l'adresse du 127 Canal Street à Fall River près de Boston.

« L'un des hommes a échappé à la capture en bondissant du toit sur un véhicule stationné », explique le service de police de la ville dans une vidéo postée sur Facebook que vous pouvez voir ci-dessous. « L'autre homme, identifié plus tard comme étant Robert Langlais (33 ans), a invoqué l'essence de la légende de saison et a tenté de se cacher à l'intérieur d'une cheminée », précise-t-il avec humour.

Bloqué à l'intérieur de la cheminée, le jeune homme a eu besoin de l'aide des policiers qu'il essayait de fuir pour se sortir de l'espace confiné. Les forces de l'ordre l'ont libéré à l'aide des pompiers et des services médicaux d'urgence de Fall River.

« En raison de ses pitreries dignes du Père Noël, Langlais a

été transporté dans un hôpital local par mesure de précaution », déclarent également les forces de l'ordre. Depuis, Robert Langlais a été placé en détention pour possession de drogues de classe A et B ainsi que d'une « série d'accusations découlant de mandats d'arrêt en suspens ». Tanisha Ibay, une jeune femme de 33 ans également présente sur les lieux, a aussi été arrêtée et accusée des charges du même type. L'enquête reste en cours.

Angleterre

«L'une des attractions les plus hautes du monde» s'écrase dans une fête foraine, plusieurs blessés

Plusieurs personnes ont été blessées après un grave accident dans une fête foraine de Birmingham, en Angleterre. Les faits se sont produits jeudi soir à Centenary Square, relaie The Guardian. Une attraction installée à l'occasion des festivités de Noël est tombée en panne et s'est écrasée au sol, selon les pompiers locaux. « Le manège est descendu au niveau du sol pendant son fonctionnement », ont-ils précisé.

Treize visiteurs ont été pris en charge par les secours et deux femmes ont été transférées à l'hôpital pour des blessures plus graves. Mais leurs jours ne seraient pas en danger. Selon des témoignages recoltés par la BBC, d'autres blessés ont quitté les lieux sans passer par les ambulances des pompiers. « Quelqu'un nous a dit que la structure s'était effondrée et que quelqu'un était tombé », a confié à la chaîne de télévision une jeune femme présente à la foire.

Le City Flyer, qui culmine à 55 mètres, est présenté comme « l'une des attractions les plus hautes du monde ». Sur des images capturées par les médias britanniques, on peut notamment voir certains câbles du manège enchevêtrés. Danter Attractions, qui gère la structure, n'a pas encore réagi à cet accident. La police s'est rendue sur place pour effectuer les premières constatations.

Ouragan Helene aux États-Unis

Un mystérieux Père Noël offre 100.000 dollars aux sinistrés

Dans l'État américain de Caroline du Nord, où les dégâts de l'ouragan Helene sont encore bien visibles, un bienfaiteur anonyme a distribué 100.000 dollars à des personnes sinistrées.

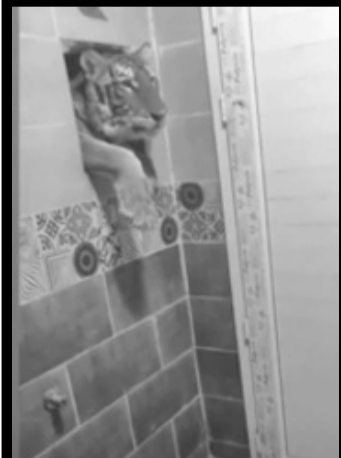
Pour ne pas les oublier. Trois mois après le passage dévastateur de l'ouragan Helene, dans le comté d'Avery, dans l'ouest de l'État américain de Caroline du Nord, les dégâts sont toujours bien visibles et de nombreux sinistrés n'ont toujours pas pu retrouver leur maison.

C'est à ces personnes en difficulté qu'un mystérieux bienfaiteur a décidé de venir en aide. Affirmant être une sorte de Père Noël, le vieil homme aurait au total offert 100.000 dollars en billets de 100 dollars à travers tout l'État, raconte le média américain CBS, qui a pu le rencontrer.

"Je pense que quand les gens traversent une tragédie, qu'ils peuvent perdre leur maison et tous leurs biens (...) ce qu'ils ne peuvent pas perdre, c'est l'espoir. Et peut-être pouvons-nous leur donner un peu d'espoir", a déclaré celui qui serait un "riche homme d'affaires". Parmi les heureux bénéficiaires de ce Père Noël pas comme les autres, un homme appelé Jamie Guinn, dont l'épouse a été emportée par une coulée de boue, ainsi que toute sa maison. "C'est un cadeau, que vous ne soyez pas oubliés, que nous sachions que vous êtes là. Et nous nous soucions de vous", l'a réconforté le bienfaiteur en lui donnant de l'argent. Tous les ans, à l'approche des fêtes de fin d'année, ce secret Santa traverse le pays pour venir en aide à des étrangers ou des familles qu'il sait dans le besoin. Toujours en gardant son anonymat.

Inde

Un tigre curieux effraye un homme dans ses toilettes



Un habitant de Varanasi, dans l'État indien de l'Uttar Pradesh, a vécu un moment terrifiant le 25 novembre dernier lorsqu'il a découvert un tigre curieux passant sa tête par un trou dans le mur de ses toilettes. L'animal, qui s'était échappé d'un zoo local, semblait plus intrigué que menaçant.

Japon

Une collégienne poignardée à mort dans un McDonald's, le suspect en fuite

Une collégienne a été poignardée à mort et un autre collégien blessé samedi 14 décembre par un assaillant inconnu dans un restaurant McDonald's du sud-ouest du Japon, ont rapporté les médias locaux. Les collégiens ont été transportés à l'hôpital après l'attaque qui a été commise dans la ville de Kitakyushu, dans la préfecture de Fukuoka, a indiqué l'agence Jiji. L'adolescente est décédée, tandis que le garçon blessé était conscient. La police était à la recherche d'un suspect qui s'est enfui des lieux du crime vers 20h30 (12h30 heure française), selon Jiji. Il serait armé d'un couteau, a indiqué l'agence citant la police. Les crimes violents sont rares au Japon, où sont en vigueur des lois strictes sur le contrôle des armes. Des agressions à coups de couteau et même des tirs se sont produits occasionnelle-



ment, comme l'assassinat par balles de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe en 2022. En 2019, deux personnes dont une écolière ont été poignardées à mort et plus d'une dizaine ont été blessées dans la ville de Kawasaki par un assaillant qui a attaqué un groupe d'enfants en train d'attendre un autobus. L'assaillant de 51 ans a fondu sur les enfants dans un déchaînement de violence avant de se porter un coup de couteau mortel au cou.



2

11h00 Les Feux de l'amour	13h00 Journal
11h45 Petits plats en équilibre	13h40 Journal
11h50 Les douze coups de midi	13h43 Le geste cuisine
12h50 Au coeur des Restos du coeur	13h45 Les Etoiles du sport et de la santé
12h55 Petits plats en équilibre	13h55 Ça commence aujourd'hui
13h00 JT 13h	15h05 Ça commence aujourd'hui
13h40 Petits plats en équilibre	16h15 Affaire conclue
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle	17h05 Affaire conclue
14h20 La chronique de Noël	18h00 Tout le monde a son mot à dire
15h50 Une carte d'amour pour Noël	18h40 N'oubliez pas les paroles
17h30 Star Academy, la quotidienne	19h10 N'oubliez pas les paroles
18h30 Ici tout commence	19h55 Journal Météo Climat
19h10 Demain nous appartient	20h52 Les Etoiles du sport et de la santé
20h00 JT 20h	20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 C'est Canteloup	21h05 Hors limites
21h10 A tes côtés	22h35 Noir comme neige
22h00 A tes côtés	00h05 Le pitch cinéma
23h00 Eurodreams	00h08 Fraternité générale
23h05 New York Unité Spéciale	00h10 Histoires courtes
23h55 New York Unité Spéciale	01h18 Ça, c'est Paris !
01h15 Programmes de la nuit	02h05 Ça, c'est Paris !



3

06h23 Tchi tcha	12h15 Dans le rétro
06h48 En aparté	12h30 ICI 12/13
07h20 Breeders	13h55 Météo à la carte (la suite)
07h44 Breeders	14h35 La stagiaire
08h10 La boîte à questions	15h40 La stagiaire
08h15 Première affaire	16h35 La p'tite librairie
09h54 Hot Ones	16h45 Duels en familles
10h29 Monsieur le maire	17h20 Slam
12h10 La boîte à questions	18h05 Questions pour un champion
12h21 En aparté	18h50 Journal
12h56 Clique X	19h00 Dans le rétro
13h28 Moi capitaine	19h11 Hors la ville
15h26 Comme un fils	19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
17h05 Universal Theory	19h50 Tout le sport
19h00 40 ans de Canal+, les bonus	20h11 Le journal des talents
19h13 La boîte à questions	20h20 Un si grand soleil
19h21 Clique	21h05 Un triomphe
19h56 En aparté	22h50 Des géants dans ma cité, Royal de Luxe à Bellevue
20h34 En aparté	23h50 Le retour des trésors polynésiens
21h09 My Way	00h05 Les enquêtes de Vera
22h37 Bob Marley : One Love	01h35 Les enquêtes de Vera
01h59 L'hebd'Hollywood	
02h13 Les Chambres rouges	
04h08 Kreskine	



arte

06h30 Incroyables transformations	10h10 La grande histoire du ski
07h30 Incroyables transformations	11h00 Danger sur les rails
08h35 M6 Boutique	11h55 Les Alpes bavaroises : Entre lacs et collines
09h45 Ça peut vous arriver	13h00 Les dessous du jambon ibérique
11h30 Ça peut vous arriver chez vous	13h35 Drôle de missionnaire
12h40 Météo	15h00 Le corbeau
12h45 Le 12.45	16h50 Népal, les mandalas de sable
13h40 Un jour, un doc	17h25 Invitation au voyage
14h50 Un jour, un doc	18h10 Invitation au voyage
15h50 Un jour, un doc	19h00 Voyage vers nos cimes
16h50 Un jour, un doc	19h45 Arte journal
17h30 Un jour, un doc	20h05 28 minutes
18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac	20h50 Samuel
19h40 Météo	20h55 L'homme des vallées perdues
19h45 Le 19.45	22h55 Quand les aigles attaquent
20h35 Scènes de ménages	01h35 Bach, Debussy et Chopin par Beatrice Rana
21h10 Appel à témoins	02h20 Harold en Italie
22h10 Appel à témoins	03h10 Les questions qui fâchent
23h30 Appel à témoins : l'enquête continue	03h35 Les questions qui fâchent
00h25 Enquête exclusive	04h05 Marchés du monde
01h40 Enquête exclusive	04h31 Pause
03h05 Programmes de la nuit	

TÉLÉVISION 15

Votre soirée


21h10

A TES CÔTÉS



En froid depuis plusieurs années avec sa famille de vigneron, qui lui reproche d'être parti vivre en ville, Anthony décide malgré tout de passer le réveillon de Noël avec elle. Alors qu'il s'apprête à partir en pleine nuit, lassé des remarques de ses frères et son père Marcel, ce dernier lui demande de l'emmener aux urgences. Des examens révèlent une tumeur au cerveau inopérable. Anthony accepte alors, à contre-cœur, de garder le secret. Il prend sur lui pour rester un peu plus

Acteur: Jarry (Anthony), Didier Bourdon (Marcel), Marie-Anne Chazel (Chantal), Terence Telle (Damien)

2

21h10

HORS LIMITES



Thierry Fortin, cadre supérieur dans une multinationale de l'alimentation, est tué dans une station de ski au cœur des Alpes françaises : il a été poussé du télésiège et a fait une chute mortelle. Le capitaine suisse Andréas Meyer, venu rendre visite à sa fille Violette qui travaille comme serveuse dans la station, décide de s'immiscer dans l'enquête en apprenant que Franzisca, son amour de jeunesse et patronne de la victime, est suspectée de ce crime. Accompagné de l'adjudante Constance Vivier du PGHM, il compte bien lever le mystère sur cette affaire.

Réalisateur: Eric Valette
Scénariste: Philippe Bernard


20h50

MY WAY



La chanson My Way est l'adaptation américaine de la chanson Comme d'habitude écrite en 1967 par Jacques Revaux, Claude François et Gilles Thibaut. Ce titre, qui évoque la routine du quotidien dans la vie de couple, fait partie des succès de Claude François à la fin des années 60. L'auteur-compositeur et interprète canado-américain Paul Anka tombe sous le charme de ce titre lors d'un séjour à Paris. Il en achète alors les droits pour sa maison de production et en écrit une adaptation américaine, My Way. Il en change le thème narratif évoquant un homme d'âge mûr...



ORAN
19 | 06

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



Alger	☀️	18-05
Constantine	☁️	12-00
Annaba	☁️	17-08
Ouargla	☀️	21-05
Mostaganem	☀️	18-10
Béchar	☀️	20 -02

Cessez-le-feu au Liban

Mikati s'élève contre les violations sionistes

Najib Mikati a appelé samedi le comité chargé de superviser la mise en œuvre du cessez-le-feu, à faire pression sur l'entité sioniste afin de cesser ses violations et retirer ses troupes. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati a affirmé, lors d'une réunion avec les ambassadeurs arabes en Italie, que son pays attend la mise en œuvre de ces mesures, mais « nous ne voyons pas l'engagement (de l'entité sioniste) à cet égard », ajoutant dans ce contexte, « l'armée libanaise a commencé à étendre son déploiement dans le sud ». Il convient de noter qu'un accord de cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le mouvement de résistance libanais est entré en vigueur le 27 novembre, après une année d'agression de l'entité sioniste sur le territoire libanais. Ce qui a martyrisé de milliers de civils libanais et le déplacement de plus d'un million de personnes du sud du pays. Cependant, l'entité sioniste a violé cet accord plus de 120 fois, poursuivant ainsi son agression contre le Liban.

A cause du génocide sioniste

Le nombre de journalistes martyrs s'élève à 195 à Ghaza



Le Forum des journalistes palestiniens a annoncé samedi que le nombre de martyrs au sein de la corporation était passé à 195, depuis le début du génocide sioniste à Ghaza, le 7 octobre 2023. "Le nombre de journalistes martyrs s'est élevé à 195, après le meurtre du journaliste Muhammad Baalousha, correspondant de la chaîne Al-Mashhad (média libanais)", a indiqué le Forum dans un communiqué. "Sur le chemin de la liberté pavé de sang et de sacrifices, et afin de soutenir le peuple palestinien opprimé et de transmettre ses souffrances au monde, le journaliste Baalousha est mort en martyr à la suite d'un bombardement (sioniste) perfide", a-t-on ajouté. Le forum a dénoncé "le silence international et l'incapacité de protéger les journalistes palestiniens et de garantir leur droit d'accomplir leur devoir professionnel, conformément aux lois internationales et aux conventions humanitaires". Depuis le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation sioniste est engagée dans une guerre génocidaire à Ghaza, faisant 44.930 martyrs et 106.624 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 11 000 disparus, au milieu de destruction massive et de famine meurtrière.

Syrie

Plus de 30 frappes israéliennes sur des sites militaires

Plus de trente frappes israéliennes ont visé des sites militaires dont des tunnels à Damas et sa banlieue, près d'une semaine après la prise de la capitale syrienne par une coalition armée qui a renversé Bachar al-Assad, a indiqué samedi une ONG. Depuis la fuite dimanche du président déchu Bachar al-Assad, Israël a lancé des centaines de de frappes contre des sites militaires en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «Israël a effectué 35 frappes de missiles à fragmentation dans le but de détruire complètement des tunnels sous les montagnes», a indiqué l'ONG, basée au Royaume-Uni et disposant d'un vaste réseau de sources à l'intérieur de la Syrie. «Ces tunnels renfermaient des entrepôts de missiles balistiques, des munitions, d'obus de mortier, et d'autres équipements militaires», selon l'OSDH. Samedi soir, elle a également rapporté des frappes israéliennes contre d'autres dépôts d'armes dans la région de Qalamoun, près de Damas, mais aussi près de Deraa et Soueida dans le sud. Plus tôt, l'OSDH avait indiqué qu'un «institut scientifique» et d'autres positions militaires à Barzé, à la limite nord-est de Damas avaient été détruits par des frappes israéliennes. Elles avaient également visé un «aéroport militaire» dans les alentours de la ville, selon l'ONG qui ajoute que ces séries de frappes contre «les sites militaires de l'ancien régime» visent à «détruire ce qui reste des capacités militaires de la prochaine armée syrienne». Vendredi, l'armée de l'air is-



raélienne a également visé une «base de missiles sur le mont Qassioun à Damas», a ajouté l'OSDH, ainsi qu'un aéroport dans la région de Soueida et des «laboratoires de recherche et de défense à Masyaf», dans la province de Hama. Depuis la chute d'Assad, Israël a intensifié ses frappes chez son voisin, l'OSDH recensant 430 frappes en moins d'une semaine. Par ailleurs, le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a ordonné à l'armée de «se préparer à rester» tout l'hiver dans la zone tampon située à la lisière de la

partie du Golan syrien occupée par Israël. Les troupes israéliennes sont entrées dans la zone tampon juste après la chute d'Assad. L'ONU a dénoncé une «violation» de l'accord de désengagement de 1974 entre la Syrie et Israël. Samedi, Abou Mohammad al-Jolani le chef de la coalition dominée par des islamistes qui a pris le pouvoir en Syrie et se fait appeler désormais par son vrai nom, Ahmad al-Chareh, a dénoncé cette incursion. Il a néanmoins affirmé que son pays était trop «épuisé» par la guerre pour s'engager dans un nouveau conflit.

A destination du Maroc

Une tonne de cocaïne interceptée au Brésil

La police fédérale brésilienne a saisi jeudi dernier, au port d'Itapoá, situé dans l'Etat de Santa Catarina, une tonne de cocaïne dans un navire qui allait quitter le Brésil pour le Maroc, plaque tournante du trafic de drogue dans le monde, ont rapporté les médias brésiliens. Selon ces sources, la drogue était dissimulée dans un compartiment à bord d'un navire destiné à l'exportation. Cette opération est le fruit des actions de surveillance maritime menées par le Groupe Spécial de Police Maritime (GEPOM). Le navire, battant pavillon libérien, avait pour destination finale le Maroc. La saisie a eu lieu après la détection d'un mouvement suspect impliquant une deuxième embarcation, qui transférait une cargaison à bord du navire, éveillant des soupçons d'activités illicites. Ces soupçons ont été confirmés grâce aux images capturées par le terminal portuaire, montrant une partie de ces mouvements inhabituels. Les équipes de la Police fédérale brésilienne ont procédé à une inspection minutieuse du navire, qui a duré plus de deux jours en raison de la taille imposante de l'embarcation, jusqu'à ce que la drogue soit localisée. Au cours de l'opération, cinq personnes, originaires des Philippines et du Monténégro, ont été arrêtées. Il est suspecté que la cocaïne, une fois arrivée au Maroc, aurait été destinée au marché européen. Le mois dernier, les autorités brésiliennes



avaient mis en échec une tentative de trafic de 605 kilogrammes de cocaïne destinés à l'exportation, via le port de Santos, dans l'Etat de Sao Paulo. Les stupéfiants étaient dissimulés dans un conteneur transportant 13 tonnes de fruits d'açaï congelés. La drogue devait être acheminée d'abord vers le port de Tanger Med au Maroc, puis réexpédiée au Portugal. Le Maroc est souvent cité quand il s'agit de trafic de drogue et d'être humains vers l'Europe. En avril dernier, les autorités espagnoles ont saisi 25 tonnes de haschisch d'une valeur de 50 millions d'euros, dissi-

mulées dans un camion en provenance du Maroc censé transporter des melons à destination de la France. Et un mois auparavant, la Garde Civile espagnole avait annoncé la saisie de plus de 4.400 kilos de haschisch en provenance du Maroc, dans le port de Motril à Grenade (sud). Dans son rapport publié en 2023, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'était alarmé de l'ampleur de l'activité illicite du cannabis et de toutes sortes de drogues au Maroc, désigné comme la plaque tournante du trafic de la drogue et du kif dans le monde.